



retrouver sa liberté et sa grandeur. //

Où est mon but, ma volonté! //

Vive la France! j'appelle aux armes
tous les Français qui font la France,
qui de continuer à combattre aux côtés
de nos alliés! Vive la France! j'appelle ceux
qui se trouvent sous le joug de l'ennemi
à lui résister fermement jusqu'à ce qu'ils
puissent se joindre à nous! Vive la France!
je connais tous les Français, et qu'ils se tiennent,
le 9' au 11' dans l'attente, dans le
sacrifice et dans l'espérance.

~~Notre patrie est un pays de guerre. Les
notre patrie est le plus grand
honneur.~~

pas pour la France! C'est le devoir! Il
faut avant tout!

Vive la France!

J. de France

Le sabre
et la plume

SOMMAIRE

03 Editorial du Président

04 Texte de Loi

DOSSIER :

06 Le sabre et la plume

Claude Le Borgne

10 Officiers de guerre et saint-cyriens à l'Académie française

Jean Boÿ

14 Lyautey écrivain

François-Régis Légnier

18 Le lieutenant-colonel Driant : de l'armée à la littérature, le Jules Verne militaire

Daniel David

20 Charles de Foucauld, écrivain

Henri de Saint-Bon

25 De Gaulle écrivain

Alexandre Duval-Stalla

28 Ils ont construit l'éthique militaire sans le dire

Benoît Royal

31 Du chef au combat à l'écrivain militaire

Jean-Claude Lafourcade

34 Ense et calamo. Par l'épée et la plume

Pierre Montagnon

EN BREF

37 Jérôme Pellistrandi

DÉBAT

42 Le sursaut : des centaines dans la peine

Dominique Baudry

TRIBUNE LIBRE

43 Madagascar : sus aux pirates !

Jean-Yves Rasolondraibe

46 Pourquoi ?

Francis de Barbeyrac saint-Maurice

50 Former l'armée afghane, quelle aventure !

Pierre de Villeneuve

53 Echos du Moyen-Orient

Jacques Laurioz

HISTOIRE & TRADITION

54 Duportail, officier du génie méconnu

Serge Le Pottier

56 Le général d'armée Paul Lardry

Maurice Schmitt

TÉMOIGNAGE

57 Il y a 20 ans Sarajevo, siège insolite

Jean Cot

61 Officier au Service Militaire Adapté

Laurent Nerich

SAINT-CYRIENS DANS LE MONDE

63 Congé sans solde : deux ans avec famille en Zambie
Gonzague-Arnaud Prouvost

66 Du nouveau pour les saint-cyriens : les clubs sectoriels
Dominique Delort, Gérald de Bourmont

67 ASCVIC, L'expatriation en question : rêves et réalités

72 LES POTINS DE LA MALVINA

74 BIBLIOGRAPHIE

COURRIER DES LECTEURS

78 Mariette Javotte Métayer

LA VIE DE LA SAINT-CYRIENNE

85 Le mot du délégué général

86 Hommage à nos morts

90 Discours de l'Ancien, général de division Claude Le Borgne

91 Allocution du général d'armée Bertrand Ract-Madoux

94 Comptes rendus 2S 206

136 Informations administratives et sociales

137 Compte-rendu de l'Assemblée Générale

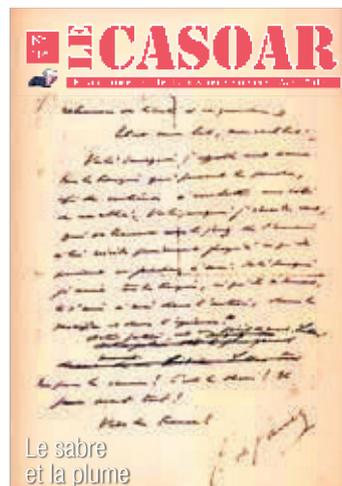
142 Vie de l'association

143 Vie de l'école

144 Activités du Président

145 Nouvelles des familles

150 Lettres électroniques du trimestre



Le sabre et la plume

Manuscrit du général De Gaulle, Londres juin 1940

Le sabre et la plume

Parler des seuls écrivains saint-cyriens nous ferait accuser d'esprit de caste et délaisser des talents militaires aux origines diverses. Passer en revue tous les écrivains soldats, cela ferait beaucoup de monde. D'où une cote mal taillée : notre propos s'appliquera d'abord aux anciens de la Spéciale, ce qui permet de limiter l'enquête, en amont, à la création de l'École et nous donne espoir de n'en oublier aucun ; nous enrichirons cette collection de quelques officiers venus d'ailleurs, sans prétendre rendre justice à tous ; enfin, nous ne parlerons que des morts, lesquels ne peuvent se défendre, ce que feraient très bien les vivants alors que le verdict du temps n'a pas encore confirmé l'importance de leurs oeuvres. La diversité des genres abordés par les écrivains militaires nous oblige à définir des catégories, étant entendu qu'il en est de gloutons qui mangent à plusieurs râteliers

Les stratèges de la Grande Guerre

Ferdinand Foch, polytechnicien pourtant, est inévitable. Le péché mignon de notre époque est le déboulonnage des statues. Celle du Maréchal est au Trocadéro, dominant, à cheval et le chef découvert, les Invalides et l'École militaire, dont le grand amphithéâtre porte son nom. On parle de lui, aujourd'hui, avec plus de liberté. Suivons la mode. Les écrits de Foch, professeur à l'École de guerre, sont à visée pédagogique. Son enseignement dépasse de loin son auditoire et ses « principes de la guerre » sont partout célébrés. Que vaut la chose ?

Avant bien d'autres, il entreprit d'enserrer la stratégie militaire et la décision du stratège dans le corset de principes immuables. Il en dénombre cinq : économie des forces, liberté d'action, sûreté, surprise, unité d'action. Il eût pu simplifier et n'en retenir qu'un seul, qui englobe les autres, l'économie des forces. Tout au plus mettrons-nous à part la surprise, ruse diabolique et sel de la stratégie.

Peut-être notre pontife eût-il renoncé – au moins nuancé son propos – s'il avait, lisant Clausewitz, médité ce passage : « Les théories systématiques de la guerre ne sont qu'un tissu de banalités, de lieux communs et de radotages tout en prétendant être cohérentes et complètes »⁽¹⁾. Or, en 1914, la vraie guerre est là et le professeur à l'épreuve du feu, partisan obstiné de l'offensive. La démonstration initiale ne fut pas bonne, Morhange, les marais de Saint-Gond, Ypres, la Somme (1916), ces sanglantes expériences ont calmé le fougueux attaquant. Mais, après le limogeage de 1917, le retour en grâce fut un triomphe, triomphe de la diplomatie dans le maniement des alliés, triomphe de la volonté dans la bataille, la Marne renouvelée et la contre-attaque victorieuse.

Venons aux saint-cyriens, avec le plus grand de tous, par les œuvres politiques comme par le verbe : Charles De Gaulle (1909-1912). On reviendra sur le mémorialiste. Pour l'heure, c'est le stratège qui nous intéresse. Entre nos deux guerres, il publia trois livres notoires : *La discorde chez l'ennemi* (Berger Levrault 1924), *Le fil de l'épée* (1932), *Vers l'armée*

de métier (1934), *Le fil de l'épée* exalte la guerre et le chef qui ose l'affronter. Mais c'est *Vers l'armée de métier* qui exprime le mieux les trois idées maîtresses du général : vertu de la professionnalisation, nécessité d'un corps d'intervention, emploi, au sein de celui-ci, de blindés autonomes et non plus, comme on le voulait à l'époque et jusqu'en 1939, en accompagnement de l'infanterie.

Nos jeunes camarades, engagés dans des missions extérieures bizarres, trouveront ici de jolies réponses à leurs interrogations. Ils n'ont sous leurs ordres que des professionnels – dont les membres des forces spéciales sont les plus applaudis : « Voici venu le temps des soldats d'élite et des équipes sélectionnées ». Guerre morte et missions humanitaires ? sans doute, pour autant « Une élite militaire qui ne vivrait pas avec le désir de se battre tomberait vite en décadence ». Missions étranges ? peut-être, mais les « contingents de métier » s'en moquent, « ayant assez d'esprit militaire pour accepter de combattre sans se soucier des motifs »⁽²⁾. Enfin, s'il faut attendre le mémorialiste pour que le style gaullien se déploie dans toute sa brillance, il est déjà, dans ses écrits d'action, fort classique : « (l'esprit militaire) n'est pas seulement le lien qui rend les bataillons compacts, mais encore un orgueil de qualité par quoi les pires douleurs revêtent un idéal attrait (...) Grandeur des services moroses, éclat des troupes en haillons, il ennoblit ceux qu'il opprime ».

Avec Beaufre (promo 21-23) nous nous élevons d'un degré dans la réflexion « praxéologique ». Le général Beaufre se situe à la charnière de la stratégie et de la politique. L'époque l'y poussait, ayant vu apparaître, après la Seconde Guerre mondiale, et l'arme nucléaire et la guerre révolutionnaire. Après une riche carrière active, le général Beaufre était bien placé pour mettre ses idées au net. Ce qu'il fit, jusqu'à être considéré, à juste titre, comme un maître ès stratégie (*Introduction à la stratégie*, 1964) et le cofondateur, avec le général Gallois et Lucien Poirier (grâce à Dieu toujours fidèle au poste), de ce que l'on peut appeler l'école française de dissuasion nucléaire. *Dissuasion et stratégie* (1964 encore) reste plus que jamais valable et nos stratégestes contemporains feraient bien de le relire. Ils y verraient énoncé

(1) Préface à *De la guerre*. - (2) On retrouvera cette idée dans *La France et son armée*.

le seul problème stratégique que pose la Bombe : la crédibilité de la menace. Comme l'arme nucléaire, la guerre révolutionnaire, seconde nouveauté du XX^e siècle, rend poreuse la frontière entre stratégie et politique. Pour un peu, tout y est stratégie.

Parvenu à ce point, les coloniaux m'en voudraient de ne pas mentionner Charles Mangin. Non que ce rude saint-cyrien (1886-1888) ait exactement traité de stratégie. De la douzaine d'écrits publiés, dont la moitié après sa mort, son œuvre majeure traite moins de stratégie que d'organisation et de recrutement. *La force noire* (Hachette 1910) annonce, si l'on ose dire, la couleur. L'auteur, alors lieutenant-colonel, s'y livre à une analyse érudite et étonnamment moderne de la situation démographique de la France à la veille d'un conflit probable. De la faible natalité, irrémédiable, il déduit, avec une grande froideur (cynisme, dirait-on aujourd'hui) que le déficit ne saurait être compensé que par l'incorporation des Noirs africains. Les tirailleurs sénégalais assureront la défense des Gaulois. Ainsi fut-il lors de la Grande Guerre, ainsi fut-il encore, vingt ans après dans la campagne de France de 1940 et la libération ultérieure du territoire. Foin des repentirs, honneur à eux !

Les stratèges de la conquête coloniale...

Mangin nous ouvre la voie : voici les stratèges de l'épopée coloniale française, Gallieni (1868-1870) et Lyautey (1873-1875). Tous deux ont été remis au goût du jour par les conflits où nos OPEX nous entraînent, Du premier, ce sont ses récits de campagne, particulièrement *La pacification de Madagascar* et ses *Carnets* (publiés en 1932 chez Albin Michel), qui ont fait école. Dure école, sans doute, mais fortement pensée et expérimentée : la tache d'huile, le combat prélude à l'ouverture d'un marché, sont devenus des articles de catéchisme. Lyautey, son élève, illustra et compléta l'enseignement de son ancien, dans *Lettres du Tonkin et de Madagascar*.

...et ceux de la décolonisation

Si l'on peut dire que les stratèges de la conquête coloniale ont inspiré ceux de la décolonisation, c'est que les seconds croyaient poursuivre l'œuvre des premiers. Ce n'était qu'un leurre et, qu'ils le sachent ou non, ils étaient, à partir de 1945, sur la défensive. Les choses avaient changé, les adversaires aussi. On s'en aperçut en Indochine, où nos penseurs découvrirent ceux du Viêt-minh et leurs méthodes affreuses et efficaces. L'Indochine perdue, on n'allait pas, en Algérie, se ridiculiser à nouveau. D'où, si l'on excepte Beaufre le précurseur, un trio d'intelligence : Lacheroy (1925-1927), Trinquier, Galula (39-40), créateurs de l'école française de contre-insurrection comme l'on a dit de celle de dissuasion. Fort en vogue chez les Américains découvrant le monde, ce superbe trio fut chez nous oublié, la fin de la guerre d'Algérie s'étant accompagnée d'une sorte de chasse aux sorcières. Nos trois sorciers méritaient mieux, tant leurs études furent consciencieuses. Tous trois attachés à décortiquer la

« guerre révolutionnaire », chacun le fit à sa manière. Lacheroy mit l'accent sur l'action psychologique, créant à Alger les 5^e bureaux en 1958. Trinquier pratiqua et théorisa l'action directe, en Indochine d'abord, en Algérie ensuite. Autodidacte – il est issu des officiers de réserve – cet homme séduisant et subtil a beaucoup publié. On retiendra ici *La guerre moderne* (La Table ronde 1961 et Economica 2008) dont le titre cache une théorie de la guerre contre-insurrectionnelle.

Le troisième maître, Galula, est sans doute le plus original. Entré à Saint-Cyr en 1939, comme l'auteur de ces lignes, ses camarades de promotion ignoraient qu'il fût juif ou, l'eussent-ils su, s'en seraient peu souciés. Las ! il l'était bel et bien et fut rayé des cadres en 1941. Réintégré en 1943 et peu rancunier, David Galula combattit pour la libération de son pays, de l'île d'Elbe à l'Allemagne. La paix rétablie en Europe, il va où la guerre existe encore, mais sous des formes inhabituelles. Il voit en Chine Mao Tsé-toung conquérir patiemment le pouvoir et en faire l'exercice terrible que l'on sait. Entre-temps, en Grèce, Galula est témoin de l'échec d'une insurrection de même obédience. Enfin il combat en Algérie, acteur engagé dans la contre-insurrection. Au début des années 60 il est aux Etats-Unis, s'y fait mettre en disponibilité, explique aux Américains les leçons de sa riche expérience et les consigne en un livre paru en 1964. Fin de la vie publique de David Galula, qui meurt en 1968, totalement ignoré dans son propre pays. Il a fallu que le général Petraeus, commandant les forces en Irak, remarque son ouvrage et l'impose dans les écoles américaines comme la nouvelle bible pour qu'on le découvre chez nous et le publie en français (*Contre-insurrection, théorie et pratique*, Economica 2008). À vrai dire, la cécité française s'explique : le livre est paru aux Etats-Unis au moment de la fin tragique de la guerre d'Algérie. Relu aujourd'hui, il rappelle aux anciens le point d'aboutissement où ils en étaient en 1962.

Or le fait est que nos trois penseurs, s'ils ont bien pensé, n'ont pas empêché nos défaites, et particulièrement en Algérie, objet de leurs recommandations. Cherchez la faute ! Elle apparaît plus clairement chez Galula, le plus mesuré des trois : le rebelle, l'insurgé, lutte pour une cause, sacrée à ses yeux, qui, dans son évidence idéologique ou religieuse, justifie tous les moyens, tous les excès ; il faut, dit Galula, lui opposer une contre-cause. Cette contre-cause, il est bien empêché de la définir. L'établissement ou la sauvegarde de la démocratie, traînant derrière elle le poids de l'exercice boiteux du pouvoir, ne saurait rivaliser avec la mise en place d'un régime jamais vu dont la perfection s'impose aux esprits par la cruauté des moyens employés. Ce porte-à-faux entre méthodes extrêmes empruntées à l'adversaire et médiocrité prévisible du but à atteindre est la raison profonde de nos échecs. Ces échecs sont aussi notre honneur.

Les mémorialistes

Il est bien naturel que les militaires, dont la guerre est le métier, aient à dire sur leurs aventures. Beaucoup les relatent, seules surnagent les Mémoires des illustres. Commençons par l'illustris-

sime. *Les Mémoires de guerre* de Charles De Gaulle comptent plus de 2 000 pages, réparties en trois volumes (Éditions Plon, 1954, 56, 59). *Les Mémoires d'espoir*, chez le même éditeur, en font deux de plus. Si l'on y ajoute la masse énorme de discours, messages, lettres, notes, carnets, dont la publication est l'œuvre filiale à laquelle l'amiral Philippe De Gaulle – secondé par Michel Tauriac – a consacré ses efforts, on voit que peu d'hommes publics ont noirci autant de papier sur l'objet le plus séduisant qui soit, et le plus dangereux, soi-même. Reconnaissons qu'ici, l'objet valait la peine, par la stature exceptionnelle de l'homme, la confiance en son étoile, la maîtrise des événements les plus inattendus, la culture du narrateur. Le classicisme de son style, qu'il soit parlé ou écrit, peut énerver ses détracteurs. Relisez, après l'incipit bien connu des *Mémoires de guerre*, la phrase qui les conclut : « Vieil homme, recru d'épreuves, détaché des entreprises, sentant venir le froid éternel, mais jamais las de guetter dans l'ombre la lueur de l'esérance ».

La grandeur de l'œuvre de De Gaulle et la qualité de ses Mémoires peuvent, si l'on ose, se mesurer au nombre de ses pairs qui ont écrit les leurs en réponse aux siennes. Le maréchal Alphonse Juin avait tout pour déplaire à De Gaulle : petit co à Saint-Cyr, mais major de leur commune promotion (1909-1912), commandant en chef en Afrique du Nord depuis novembre 41 et, à ce titre, contraint lors de l'opération Torch à de sages louvoisements, fils et petit-fils de gendarme, pied-noir naturellement hostile à la conclusion de l'affaire algérienne. Ce dernier trait ne lui fut pas pardonné. Quelque glorieux qu'il fut, on le mit à l'écart et l'affligea de quelques rétorsions mesquines. Ses Mémoires sont, comme celles de son camarade des premiers temps, de noble expression. Le premier tome, intitulé *Alger, Tunis, Rome* (Fayard 1959), est le récit de la période chaude et de la formidable campagne italienne du Corps expéditionnaire. De Gaulle-Juin, c'était alors la lune de miel. Celle-ci ne dura guère.

Si Alphonse Juin n'eut à se plaindre de Charles De Gaulle qu'à la fin de sa carrière, le général Weygand (Cyr 1885-1887, à titre étranger en raison de son origine restée mystérieuse jusqu'à ce jour) avait de plus constants griefs. Il écrivit ses Mémoires, en trois tomes chez Flammarion, de 1950 à 1957. Le troisième, *Rappelé au service*, relate le drame de 40 et son dénouement déchirant. Mais c'est en 1955 que, chez le même éditeur, il avait répondu directement aux offenses subies : *En lisant les Mémoires du général De Gaulle*. Membre de l'Académie française comme Juin, le général a publié près de vingt ouvrages, dont de superbes biographies : de Foch on s'y attendait, mais aussi de Turenne et de Mehemet Ali.

Répondant à De Gaulle, Weygand reste serein. On ne pouvait attendre du général Giraud (1918-1920) la même sérénité. Grand soldat et piètre politique, il lui fallait laver son honneur, sali en 1944. Comme cet honnête homme l'avait expressément voulu dans une lettre dont le fac-similé est repro-

duit en tête du livre, *Un seul but, la victoire, Alger, 1942-1944* ne parut aux éditions Julliard qu'en mai 1949, soit deux mois après sa mort⁽³⁾. À travers l'amertume, on voit rétablie, parfois vigoureusement, la vérité, celle dont un vrai militaire ne se départit pas. Les insuffisances politiques du général Giraud ne sont que le revers de ses qualités de soldat.

Les moralistes

Tout militaire est moraliste de métier. En voici trois en leurs œuvres morales. Ardant du Picq, notre plus grand ancien, est le plus souvent cité. Sa contribution à la tactique⁽⁴⁾ ne nous retiendra pas. Il a cependant fort bien mis en valeur la technicisation de la guerre et ce qu'il appelle « la fatalité de la fonte et du plomb », dont il fera lui-même les frais – il est mort à Metz le 18 août 1870, frappé d'un éclat d'obus. Ce sont ses préceptes moraux qui défient le temps. Le « cœur humain », « l'ascendant moral », les « vertus viriles » qu'une époque de décadence met en péril, voilà l'objet de ses réflexions. Son livre, « guide-âne du chef ordinaire », prodigue « de mâles conseils », l'homme est l'instrument premier du combat. Nombre des ses emportements trouvent de nos jours une nouvelle jeunesse. Ainsi celui-ci, fort incorrect en ces temps de RTT : « Le militaire, en notre siècle, est marchand : tant de ma chair, tant de mon sang vaut tant, tant de mon temps, tant de mes affections ». Ceci enfin, tourment du soldat engagé en OPEX, pour peu qu'il soit sensible : « L'homme, dans le combat moderne qui tient à si longue distance les combattants, en arrive à avoir horreur de l'homme ».

Notre deuxième moraliste, Hubert Lyautey, a écrit *Du rôle social de l'officier* (Revue des deux mondes du 1^{er} mars 1891) deux mois et demi avant que Léon XIII ne publie l'encyclique *Rerum novarum*. Quel rapport ? le service militaire obligatoire, que la France vient de mettre en oeuvre. Le pape s'inquiète « du grand fait nouveau qui étend son ombre inquiétante sur la jeunesse de vingt ans ». Le capitaine Lyautey s'en réjouit, du moins pousse-t-il ses camarades, promus éducateurs, à en tirer le meilleur parti. Pour les persuader, il a des accents que ne désavoueraient pas ceux qui, aujourd'hui, regrettent la disparition de la conscription : « ...sur les ruines des hiérarchies disparues, la nécessité sociale de la discipline, du respect et de l'abnégation ne cessera pas d'être, (...) et l'armée sera toujours la meilleure sinon la seule école où s'apprendront ces vertus ». Pourtant, on mesure mal ce que l'audace du capitaine Lyautey avait de révolutionnaire et qui était propre à mécontenter les anciens. Si ce vocabulaire ne leur avait manqué, ils eussent traité l'aristocrate de gauchiste. Ce personnage contradictoire a eu des successeurs. Chacun de nous peut en nommer.

Le troisième de mes moralistes, Ernest Psichari, non saint-cyrien il s'en faut, a ma préférence. Bien que j'aie posé mes nails dans les traces des siennes, ce n'est pas le Psichari du désert des Maures que je salue ici, celui du *Voyage du centurion* ou des *Voix*

(3) Il avait publié en 1946, chez Hachette, un livre plus consensuel, *Mes évasions*.

(4) *Études sur le combat*, ouvrage posthume, librairie militaire R. Chapelot et Cie, 1904 (4^e édition), réédité chez Economica en 2004. L'auteur ne s'intéresse qu'aux petites unités, régiment, bataillon, compagnie.

qui crient dans le désert⁽⁵⁾. C'est celui de *L'appel des armes*⁽⁶⁾, livre qu'on ne saurait lire de nos jours que sous le manteau. On a tort. Dans les affaires où se débattent nos jeunes camarades, privés et de guerre et de conscrit, cette lecture pourrait les conforter. Voici jugée la société progressiste dans laquelle on voudrait qu'ils se fondent : « Ce n'est pas difficile, le progrès, je n'admire pas. Ce qui est difficile, au contraire, c'est de rester pareil, d'être le roc battu de tous les orages, mais qui reste debout et qu'aucun ouragan n'ébranlera ». Mieux encore, si les opérations extérieures venaient à manquer à nos jeunes officiers : « L'armée en temps de guerre sert à faire la guerre et, en temps de paix, elle sert à ce qu'il y ait des militaires ».

Les islamologues

Que l'islam ait retenu l'attention de nos anciens n'est pas étonnant. Tous se devaient d'en savoir un peu. Certains devinrent de fins connaisseurs. En voici deux, érudits l'un et l'autre, c'est bien leur seul point commun. Le général Pierre Rondot (1922-1924), père de notre Philippe, succéda à Robert Montagne, fondateur du Centre des Hautes Études d'Administration Musulmane (sic). Familier du Proche Orient, élargissant ensuite son champ d'observation, il reste considéré comme l'un des grands amis des chrétiens orientaux. Son maître livre leur est consacré : *Les chrétiens d'Orient* (2^e édition, 1965).

Autant Pierre Rondot est homme de tradition, autant Vincent Monteil est fantasque. Mais un fantasque surdoué. Il traîne d'abord ses guêtres militaires partout où l'on se bat : Seconde Guerre mondiale, Palestine, Bataillon de Corée, Vietnam, Tunisie. Ses débuts aux Affaires indigènes du Maroc le rattraperont pourtant et c'est sur l'islam qu'après l'armée il exerce sa fougue. Où qu'on l'envoie, il vous apprend le dialecte local en deux coups de cuillère à pot, en rédige un manuel, comprend tout de la société où il est immergé et en fait encore un livre. Amoureux de l'islam comme son maître Louis Massignon, il finit par s'y convertir, prenant à Nouakchott en 1977 un nouveau prénom : Mançour. Sa production littéraire est pléthorique, mais de grande qualité. Échantillons : au Seuil, *L'islam noir* (1971), *Iran* (1972), *Les musulmans soviétiques* (1982) ; chez Actes Sud, une nouvelle traduction des *Prolégomènes* d'Ibn Khaldoun ; chez Hachette, en plus léger, un *Lawrence d'Arabie* (1985).

Les romanciers

Le roman est un genre à part entière dont la fantaisie se marie mal à l'exercice d'un métier réglé. Deux anciens s'y sont risqués, et avec succès. Le premier, Diego Brosset, fut général mais non saint-cyrien. Avant de guerroyer, en Afrique et en Italie – où il trouva la mort –, il avait servi en Mauritanie et approcha les Maures d'assez près pour en être séduit. Le titre du roman qu'il y mûrit est aussi beau que le texte : *Un homme sans l'Occident*.

Georges Buis est un général atypique, qui est ce qu'on attend d'un romancier. Son premier livre est célèbre : *La grotte* (Julliard 1961) faillit, dit-on, obtenir le prix Goncourt. Le second, *La barque* (Grasset 1968), est encore produit professionnel puisqu'il s'agit du passage du héros – en barque – de la Syrie vichyste à la Palestine anglo-FFL. Un troisième, *Un amour à la légère* (Le Seuil 1988), quitte l'actualité vécue par l'auteur. Il met en scène, à l'époque napoléonienne, un général où le lecteur attentif reconnaîtra Lasalle. Des trois romans, celui-ci est à coup sûr le plus militaire et le plus cavalier, peut-être le mieux écrit. Que voit-on un soir de bataille ? « 500 épaves étalées sur le sol du bivouac, ivres mortes et que leurs chevaux reniflent délicatement comme pour prendre acte du bon respect de la tradition ».

Les fantaisistes

Il est temps de demander aux fantaisistes de nous détendre. Ils sont rares. Nous en avons déniché un, qui vaut son pesant de moutarde. Attention, l'affaire est compliquée et n'a été éclaircie que tout récemment. Elle se rattache à ce que nous avons dit de l'islam et des islamologues.

À Tunis au XV^e siècle, le cheikh Nefzaoui publie, en langue arabe, un livre érotique devenu un modèle de la spécialité, *Le jardin parfumé*. Le livre est pour nous des plus osés. Les musulmans n'ont pas les pudibonderies des chrétiens. Ils considèrent que les plaisirs de la chair sont un don de Dieu dont il faut profiter et que les techniques amoureuses peuvent, comme toutes les autres, être objets de science. Le chef d'œuvre fut traduit en français en 1876 et la traduction signée d'un mystérieux Baron R***. L'identité du baron vient d'être révélée par un chrétien libanais, Antoine Abi Heila, qui a exposé le résultat de ses travaux devant l'Académie des Sciences d'Outre-mer le 7 octobre 2011.

Il ressort, sans doute possible, de son exposé que le baron R*** est un saint-cyrien de la promotion 1837. Arabisant distingué, cet homme honorable mais républicain fut mis en non-activité en 1850, pour refus de serment au Prince Président. Réintégré deux ans plus tard, il servit en Tunisie, guerroya en Crimée et en Algérie, organisa en 1862 l'armée du bey et fut blessé d'un coup de sabre en 1870.

On comprend qu'à une époque fort à cheval sur les mœurs, Jean-Baptiste-Marie-Édouard Campenon ait tenu à garder secrète sa traduction d'un monument de l'érotologie arabe. La publication eût pu nuire à sa carrière. Il attendra, pour la divulguer, et anonymement on l'a vu, que la République soit chez nous établie : 1876. Bien lui en prit. Campenon était général de division en 1879, sénateur en 1883, trois fois ministre de la Guerre (en novembre 1881, octobre 83, avril 85). Il mourut le 16 mars 1891... célibataire.



(5) Ces deux ouvrages ont été opportunément réédités, en un seul volume, par L'Harmattan dans sa collection « Les introuvables », en 1994. On sait que le *Voyage* est la version romancée des *Voix*, carnet de route qui a la faveur des connaisseurs. Reste, du *Voyage*, l'admirable début : « Maxence ne put monter sur un tertre – parce qu'il n'y en avait pas ».

(6) *L'appel des armes* est paru en 1912, deux ans avant que son auteur ne trouve la mort au combat. Il eut le temps, dans un écrit intime et pour notre grande perplexité, de renier cette œuvre.

Officiers de guerre et Saint-Cyriens à l'Académie française



Richelieu, par Henri Motte

Certains croient que l'Académie française n'accueille que des penseurs, des poètes, des écrivains ou des mémorialistes, voire des musicographes ou des traducteurs.

Que la soldatesque, brutale et inculte n'y peut trouver de place. Il n'en est rien. Voici d'ailleurs, devant La Rochelle, le fondateur de l'illustre compagnie, tout encuirassé, en bottes et la forte épée au côté. Le grand cardinal ne semble nullement embarrassé par cet équipement martial. Les missions de l'Académie française sont la défense de la langue française et la pratique du mécénat par l'attribution de prix et par « des aides à des familles nombreuses, aux veuves, aux personnes défavorisées ou qui se sont distinguées par l'accomplissement d'actes de dévouement⁽¹⁾ ». Ainsi chargé d'une mission de protection à caractère hautement national, protégeant la veuve et les faibles, se signalant par un uniforme chatoyant et une arme, « signe d'autorité », artistiquement personnalisée, ce grand corps de la France ne pouvait, sans incompréhension profonde, fermer ses portes aux soldats. Elle ne l'a jamais fait.

10

Il n'est pas possible, dans un espace limité, d'évoquer, même rapidement, chacun de la cinquantaine d'hommes de guerre qui font partie des 722 membres que l'Académie française compte depuis sa création. Seuls les personnages les plus marquants, ou les plus étonnants, sont ici retenus. Tous apparaissent cependant dans une liste en annexe au texte principal.

Parmi les premiers élus - qui prend part à la rédaction des statuts - voici Philippe **Habert** (1606-1638), officier d'Artillerie dans les armées du Roi, poète à ses heures et académicien à 28 ans. Bien qu'immortel, s'il ne tombe pas au combat les armes à la main, il meurt au service de la France, « tué par la chute d'un mur au siège d'Emerick (Hainaut) en 1638 ».

Avec les premiers aussi, un autre militaire, Pierre **de Boissat** (1603-1662), se signale moins par les œuvres qu'on lui attribue, que par ses démêlés avec le lieutenant du Roi en Dauphiné, qui, très mécontent de propos un peu libres que l'académicien-poète avait tenus à son épouse, le fait bâtonner par ses gens. Devant l'émoi soulevé, « un arrangement honorable pour les deux partis intervint » et l'Académie félicite **Boissat** de cette heureuse conclusion. Le ton était donné, semble-t-il assez libre... lui aussi.

À ces précurseurs, succède une longue suite d'hommes de guerre qui, s'ils ne se sont pas tous distingués par leurs travaux intellectuels - hormis bien sûr l'incontournable « Discours d'entrée » - ont souvent apporté à la docte assemblée l'élan particulier de la société militaire. Comme on va pouvoir en juger.

Armand de Camboust, initialement marquis **de Coislin** (1635-1702) accède à l'Académie en 1652. « Petit-neveu de Richelieu et par sa mère, petit-fils du chancelier Séguier, il fut nommé à l'unanimité, à la demande de son grand-père à l'âge de 16 ans et demi... ». L'étonnement que peut soulever cette désignation (billets doux des premiers émois ou bien précoce hauteur de réflexion ?) atteint un sommet quand on apprend que « l'Académie alla en corps remercier Séguier de l'honneur qu'il lui avait fait » ! Et si l'on admet qu'un jeune noble prédisposé aux armes du fait de ses origines, pouvait à l'époque recevoir un brevet d'officier très jeune, on se demande un peu si c'est bien un soldat devenu académicien plutôt que l'inverse. L'académicien, adolescent puis adulte, est néanmoins apprécié de ses pairs. Ainsi que du Roi en ses armées puisqu'il en fait un lieutenant-général, duc et pair de France.

Le duc **de Coislin**, bien qu'il « se pique plus de guerre que d'écriture » se plaît assez à l'Académie pour, à sa mort, laisser son fauteuil à son fils, simple

(1) On ne saurait paraphraser l'Académie française : toutes les citations en caractères italiques signalent ainsi, qu'elles viennent, a priori, du site <http://www.academie-francaise.fr>, site particulièrement intéressant. Quelques autres citations, qui lui sont étrangères, sont attribuées par des notes de bas de page.

colonel de Cavalerie et tout aussi duc et pair. Et quand à son tour celui-ci disparaît, le fauteuil, maintenant familial, échoit à son frère, Henri, Charles, duc **de Coislin**, pair de France, prince-évêque de Metz, premier aumônier du Roi. « *Ce prélat vertueux et charitable protégea les gens de lettres* » et quand vint sa fin, abandonna en ce bas monde le fauteuil numéro 2 de l'Académie française, que sa lignée occupa ainsi durant quatre-vingts ans !

Au fil du temps, les habitudes des « académiciens-soldats » se tempèrent et même s'intellectualisent.

Laissant de côté bien d'autres académiciens, maréchaux ou lieutenants-généraux, surtout bons à la guerre, il faut se souvenir de Roger **de Bussy-Rabutin** (1618-1693), lieutenant-général et mestre de camp général de la Cavalerie légère, qui se signale comme l'auteur d'une Histoire amoureuse des Gaules, qui déplut et « *lui fit beaucoup d'ennemis à la cour et lui valut, l'année même de son admission à l'Académie, d'être mis à la Bastille où il resta un an* ». Voici donc un premier académicien embastillé. Il ne sera pas le seul.

Avec Claude, Louis, Hector **de Villars** (1653-1734), l'Académie française accède à l'art de la guerre le plus accompli. En 1702, à 49 ans, il s'entend « *proclamé par ses troupes maréchal de France sur le champ de bataille de Friedlingen, titre que Louis XIV ratifia* » ; ce qui n'arrive pas à tous les chefs militaires. Duc de Villars, pair de France, vainqueur de Denain, il devient plus tard maréchal-général des Camps et Armées du Roi.



Le maréchal de Villars

L'Académie française, probablement séduite, lui offre un fauteuil. **Villars** accepte et s'excusant de ne pouvoir l'occuper très souvent, lui donne, en retour et en toute simplicité, son portrait⁽²⁾. Il laisse surtout, outre sa stature de grand soldat, le souvenir d'un homme d'esprit, parfois grinçant. A la bataille de Malplaquet (1709), où les alliés (l'ennemi victorieux) subissent plus de pertes que les vaincus (les Français), il aurait dit au Roi : « *Encore une défaite comme cela, sire, et nous avons gagné la guerre* »⁽³⁾. Et quand il apprend la mort au combat du maréchal **de Berwick**, la tête emportée par un boulet, il s'exclame « *Cet homme a toujours eu plus de chance que moi !* »⁽⁴⁾. Il trouve quand même une mort convenable pour un soldat, au cours de la guerre

de Succession de Pologne, alors qu'à la tête de ses troupes, il marchait en direction de Vienne.

Le plus significatif de cette période est certainement Jacques, Antoine, Hippolyte **de Guibert** (1743-1790), lieutenant à 13 ans, capitaine à 15, officier général, remarquable tacticien tenu pour tel par Frédéric II de Prusse, bien connu des brevetés de l'École supérieure de guerre. L'Académie le qualifie d'« *auteur dramatique médiocre* » mais peut-être, finalement, n'était-ce pas son registre ?

Par contre, si Louis, François, Armand **du Plessis**, duc **de Richelieu**, pair de France (1696-1788), est élu à l'unanimité en 1720, âgé seulement de 24 ans, on le donne comme peu porté à écrire et de méchantes langues affirment que son « *Discours d'entrée* » était truffé de fautes d'orthographe. Maréchal de France, « *homme de guerre valeureux* », il se signale par trois embastillements, le premier, dans sa jeunesse pour « *ses galanteries libertines* », le second à la suite d'un duel et le troisième pour conspiration.

Les avancées dans l'art de la littérature des « académiciens-soldats » se confirment avec le XIX^e siècle et perdurent.

L'intendant général comte Pierre **Daru** (1767-1829), organisateur du soutien de la Grande Armée puis directeur de l'administration de la Guerre est également un fin lettré qui se distingue par plusieurs œuvres et des traductions d'Horace.

Deux grandes figures peuvent très logiquement être revendiquées par l'Ordre militaire.

François, René **de Chateaubriand** (1768-1848), qui sert sept ans comme officier, refuse d'abord de présenter sa candidature. Mais il se laisse convaincre par l'admirative sollicitude de Napoléon qui le menace, tout simplement, de l'emprisonner à Vincennes. On cède facilement à pareille amicale insistance : **Chateaubriand** entre à l'Académie.

Alfred **de Vigny** (1797-1863), a besoin, lui, de quinze ans dans le corps des officiers avant de se rendre compte que sa vocation ne se trouvait pas dans le service des armes. L'Académie « *à laquelle il n'était pas sympathique* », le reçoit seulement à la huitième tentative, ce dont il fait tout une affaire⁽⁵⁾. « *Lorsqu'il mourut le vide se fit autour de son cercueil qui ne fut accompagné que de quelques romantiques de la première heure* ».

Le duc **d'Aumale** (1822-1897) est, tant en Algérie face à l'émir **Abd el-Kader** qu'à l'Académie française, une figure indiscutable.

(2) Ce portrait posa problème : « À ce moment, l'Académie ne possédait que cinq portraits, ceux de ses quatre protecteurs, Richelieu, Séguier, Louis XIV, Louis XV et celui de la reine Christine de Suède ; l'Académie était embarrassée en présence du don de Villars et voyait déjà la fameuse égalité académique compromise ; Valincour eut l'idée d'offrir les portraits de Racine et de Boileau ; d'autres académiciens apportèrent ceux de Corneille, de La Fontaine, de Bossuet, de Fénelon, etc. La collection s'accrut rapidement ; elle est maintenant à Versailles », explique le site <http://www.academie-francaise.fr>.

(3) Biographie de l'intéressé sur http://fr.wikipedia.org/wiki/Claude_Louis_Hector_de_Villars.

(4) Biographie de l'intéressé sur http://fr.wikipedia.org/wiki/Claude_Louis_Hector_de_Villars.

(5) « Irrité sans doute de ses échecs antérieurs, Alfred de Vigny insista sur le caractère de son élection en célébrant dans son discours la nouvelle victoire romantique qu'il venait de remporter ; le comte Molé, dans sa réponse, se fit l'interprète du mécontentement de l'Académie. À la suite de cet incident, tous les académiciens marquèrent une grande froideur à leur nouveau confrère qui fut tenu dans une sorte de quarantaine » rapporte sa biographie de l'Académie française.

Si « Pierre **Loti** », le capitaine de vaisseau Julien **Viaud**, est un romancier prolifique, le général Hippolyte **Langlois**, (1839-1912), théoricien de l'emploi de l'Artillerie, mérite, lui, la reconnaissance de la Patrie comme l'un des pères du fameux canon de 75.

La Grande guerre amène, naturellement, à l'Académie les artisans de la Victoire, Ferdinand **Foch** (1851-1929), maréchal de France, de Grande-Bretagne et de Pologne, ainsi que Joseph **Joffre** (1852-1931), maréchal de France, tous deux auteurs d'ouvrages historiques touchant aux forces armées. On sait que **Joffre** n'hésita pas à participer aux travaux de l'Académie. « Dans La Vieille Dame du quai Conti, le duc de Castries rapporte au sujet de Joffre et de son attitude plutôt passive lors des séances du Dictionnaire, l'anecdote suivante. Alors qu'on définissait le mot "mitrailleuse", le maréchal fut tiré de son somme et prié d'apporter ses lumières : "C'est une sorte de fusil qui fait pan, pan, pan", se borna-t-il à dire, et il referma les paupières ».

Lucien **Lacaze** (1860-1955), amiral, et Yves **Cousteau** (1910-1997), officier de Marine et bourlingueur de toutes les mers, représentent la Royale.

Avec le commandant Cousteau, justement, s'achève, pour l'instant, la liste des soldats siégeant aux côtés des plus brillants esprits de la France, alors que certains affirment qu'il faut toujours un militaire à l'Académie française. Depuis 1997, il n'y en a pas mais que chacun se rassure, le 41^e fauteuil est toujours libre...

Et les Saint-Cyriens ?



Albert **de Mun** (1841-1914), capitaine de Cavalerie, est le premier Saint-Cyrien qui accède à l'Académie française.

Défenseur de la cause ouvrière à une époque où elle n'intéressait pas grand monde, c'est le précurseur qui a été « élu à l'Académie au premier tour, sans avoir rien publié, le 1^{er} avril 1897 ». Mais il a su faire bien d'autres choses.



Hubert **Lyautey** (1854-1934), maréchal de France, est élu en 1912, en reconnaissance de son total engagement dans l'œuvre coloniale civilisatrice de la France. On ne peut le contester. Quant à son œuvre littéraire, faut-il vraiment, ici, rappeler *Le rôle social de l'officier* et *Du rôle colonial de l'armée* ?



Philippe **Pétain** (1856-1951), maréchal de France, artisan, lui aussi de la Victoire, et déjà membre de l'Académie des sciences morales et politiques, entre à l'Académie française en 1929. Comme **Foch** et **Joffre**, c'est surtout l'artisan de la Victoire qui est, là, reconnu. Exclu en 1945, l'Académie a cependant montré sa sagesse en attendant la mort du Maréchal avant de pourvoir à son remplacement.



Maxime **Weygand** (1867-1965), général d'armée, qui, en 1931, obtient le fauteuil 35, n'est pas seulement un grand soldat : il est aussi l'auteur d'une quinzaine d'ouvrages historiques.



Louis **Franchet d'Espèrey** (1856-1942), maréchal de France, encore un vainqueur de la Grande guerre, élu en 1934, laisse des Mémoires et quelques travaux à caractère historique.



Alphonse **Juin** (1888-1967), maréchal de France, élu en 1952, ne se satisfait pas de sa victoire du Garigliano et d'une attitude courageuse sur la question de l'Algérie. Il écrit ses Mémoires et une demi-douzaine d'ouvrages orientés sur l'Armée et l'Afrique du Nord.

Il apparaît à l'évidence que ce sont surtout les valeurs de l'officier et du soldat qui amenèrent des Saint-Cyriens sous la Coupole, plutôt que les travaux littéraires mais n'est-ce pas le résultat normal de leur formation ?



Les autres académies de l'Institut de France

Bien qu'elle soit la plus généralement connue, il n'y a pas que l'Académie française sous la coupole du collège des Quatre-Nations. On trouve aussi de nombreux officiers de guerre dans :

- l'Académie des sciences morales et politiques, avec le maréchal Philippe Pétain et le général d'armée Fernand Gambiez, comme Saint-Cyriens ;
- l'Académie des inscriptions et belles lettres, avec le général d'armée Henri Gouraud ;
- l'Académie des sciences, avec le général de brigade Jean Tilho et Adolphe Desmier de Saint-Simon d'Archiac, lieutenant de Cavalerie.

Mais ceci est une autre histoire !

Officiers de guerre reçus à l'Académie française dans l'ordre de leur élection

1634. Philippe **Habert** (vers 1606-1638), officier d'Artillerie.
1634. Antoine Gérard **de Saint-Amant** (1594-1661), officier de Marine ?
1634. Pierre **de Boissat** (1603-1662), officier.
1650. Georges **de Scudéry** (1598-1667), officier.
1652. Armand **de Camboust**, duc **de Coislin** (1635-1702), lieutenant-général.
1663. François, Honorat **de Beauvillers**, duc **de Saint-Aignan** (1607-1687), lieutenant-général.
1665. Roger **de Bussy-Rabutin** (1618-1693), lieutenant-général.
1667. Philippe **de Dangeau** (1638-1720), lieutenant-général.
1702. Pierre **de Camboust**, duc **de Coislin** (1664-1710), colonel de Cavalerie.
1706. François, Joseph **de Beaupoil de Sainte-Aulaire** (1643-1742), lieutenant-général.
1707. Jacques, Louis **de Valon**, marquis **de Mimeure** (1659-1719), lieutenant-général.
1714. Claude, Louis, Hector, duc **de Villars** (1653-1734),
maréchal de France, maréchal général des Camps et Armées du Roi.
1715. Victor, Marie, duc **d'Estrées** (1660-1737), maréchal de France.
1720. Louis, François, Armand **du Plessis**, duc **de Richelieu** (1696-1788), maréchal de France.
1734. Honoré, Armand, duc **de Villars** (1702-1770), brigadier.
1749. Charles, Louis, Auguste **Fouquet**, duc **de Belle-Isle** (1684-1761), maréchal de France.
1750. Claude de Thiard **de Bissy** (1721-1810), lieutenant-général.
1771. Charles, Just **de Beauvau** (1720-1793), maréchal de France.
1775. Emmanuel, Félicité **de Durfort de Duras** (1715-1789), maréchal de France.
1775. François, Jean **de Chastellux** (1734-1788), maréchal de camp.
1780. Louis, Élisabeth **de La Vergne de Tressan** (1705-1783), lieutenant-général.
1784. Anne, Pierre **de Montesquiou-Fézensac** (1739-1798), maréchal de camp.
1785. Jacques, Antoine, Hippolyte **de Guibert** (1743-1790), maréchal de camp.
1788. François, Henri **d'Harcourt** (1726-1802), lieutenant-général.
1788. Stanislas **de Boufflers** (1738-1815), maréchal de camp.
1803. Jean, Gérard Lacuée **de Cessac** (1753-1841), lieutenant-général.
1803. Louis, Philippe **de Ségur** (1753-1830), maréchal de camp.
1806. Pierre, comte **Daru** (1767-1829), intendant général de la Grande Armée.
1811. François, René **de Chateaubriand** (1768-1848), capitaine.
1815. Victor, Joseph, Etienne **de Jouy** (1769-1846), général.
1816. Armand **du Plessis**, duc **de Richelieu** (1766-1822), lieutenant-général, en Russie.
1825. Mathieu, Jean, Félicité duc **de Montmorency** (1767-1826), maréchal de camp.
1830. Philippe, Paul, comte **de Ségur** (1780-1873), général de brigade.
1836. Emmanuel **Mercier Dupaty** (1775-1851), officier de Marine.
1845. Alfred, comte **de Vigny** (1797-1863), officier.
1871. Henri **d'Orléans**, duc **d'Aumale** (1822-1897), général de division.
1888. Edmond Jurien **de La Gravière** (1812-1892), amiral.
1891. Julien **Viaud**, (Pierre Loti à l'Académie française) (1850-1923), capitaine de vaisseau.
1897. Albert **de Mun** (1841-1914), capitaine de Cavalerie.
1911. Hippolyte **Langlois** (1839-1912), général de division.
1912. Hubert **Lyautey** (1854-1934), maréchal de France.
1918. Ferdinand **Foch** (1851-1929), maréchal de France, de Grande-Bretagne et de Pologne.
1918. Joseph **Joffre** (1852-1931), maréchal de France.
1929. Philippe **Pétain** (1856-1951), maréchal de France.
1931. Maxime **Weygand** (1867-1965), général d'armée.
1934. Louis **Franchet d'Espèrey** (1856-1942), maréchal de France.
1936. Lucien **Lacaze** (1860-1955), amiral.
1952. Alphonse **Juin** (1888-1967), maréchal de France.
1988. Jacques, Yves **Cousteau** (1910-1997), officier de Marine.

Lyautey écrivain

C'est le titre d'un ouvrage d'André Le Révérend paru en 1976. Tout au long des 350 et quelques pages de cette « Somme », la personnalité de Lyautey est fouillée, analysée, disséquée, à travers ses œuvres littéraires. Tout y passe : la quête spirituelle et les déchirements intérieurs qui ne cesseront de le faire souffrir jusqu'à son retour à la Foi ; l'amour des pays de lumière et des sociétés aristocratiques ; la soif du commandement, le génie créateur, l'aspiration aux plus hautes destinées etc. A la fin de cette exploration méthodique, le lecteur a, certes, découvert les mille facettes d'une personnalité d'une richesse exceptionnelle sans forcément retenir ce qui fait son unité.

On appréciera davantage la préface de Jean Guilton et ses réflexions sur le lien entre l'action et l'écriture : « Les meneurs d'hommes, sans excepter Moïse ou Saint Paul, ne sont-ils pas des gens de style avant tout, ayant pouvoir sur les mots, et qui agissent d'abord, comme les aèdes, par incantation ? » s'exclame le philosophe qui n'hésite pas à comparer Lyautey à Xénophon, César mais aussi Montaigne et Saint-Simon : « Au reste son activité et son style se ressemblent. C'est la même attitude, la même vitesse, l'élan cavalier, le primesaut, et par là je le rattache à Montaigne ou à Saint-Simon. On ne le voit pas raturer. Il court. Et le secret de ce style est bien dans le mouvement, je dirais dans son galop. *Le courant de la plume*, comme on dit. »

Qu'est ce que le style ? « Le style n'est que l'ordre et le mouvement qu'on met dans ses pensées » nous rappelle Buffon. « Le style est l'homme même » précise-t-il et « s'il est élevé, noble, sublime, l'auteur sera également admiré dans tous les temps; car il n'y a que la vérité qui soit durable, et même éternelle. »

Louis Barthou le sait bien lorsqu'en préfaçant *Paroles d'action* - ouvrage publié chez Armand Colin en 1927 et qui regroupe les discours et allocutions prononcés par Lyautey pendant vingt-cinq années d'action coloniale - il affirme : « Le maréchal Lyautey, qui a eu quelques fois à se plaindre des hommes, n'a rien à craindre du temps. Ce juge incorruptible, inaccessible aux intrigues, aux jalousies ou aux rancunes, lui rendra la pleine justice qui lui est due. Les révolutions déboulonnent parfois les statues, mal assises, des places publiques, mais l'histoire décerne les immortalités qui durent. »

Quant à nous, officiers du XXI^e siècle, plongés dans le relativisme et un univers médiatique où les idées tournent à plein régime mais parfois dans le vide, nous ne pouvons pas rester insensibles à ce style qui n'est pas une coquetterie littéraire à destination des salons parisiens mais l'expression hardie de vérités fondamentales. Si le *rôle social de l'officier* avait consisté à énoncer des lieux communs ou des préjugés de caste, aussi bien rédigé soit-il, il aurait depuis longtemps disparu de l'éducation des officiers. Si *Paroles d'action* n'était qu'un recueil de promesses flatteuses jamais tenues ou d'éloges

convenus et les Lettres, un pur délire littéraire et sentimental, une récente promotion de l'École de guerre n'aurait pas choisi Lyautey comme parrain.

Lyautey, élu à l'Académie française il y a cent ans, a écrit ce qu'il pensait et il a réalisé ce qu'il a écrit. C'est une cohérence assez rare pour être soulignée et qui donne un intérêt supplémentaire à son œuvre.

Cette œuvre quelle est-elle ? L'intellectuel théorise et écrit deux essais sur *Le rôle social de l'officier* et *Le rôle colonial de l'armée* ; le chef militaire rend compte, organise et donne des instructions: cela donne Dans le *Sud de Madagascar* ; l'homme d'Etat explique, encourage, parfois met en garde et en permanence redonne le sens de l'action : il prononce des *Paroles d'action* ; enfin, l'être cher raconte et confie à ses intimes sa vie, ses joies et ses peines, ses espérances et ses désillusions ; il ouvre la porte de son cœur et de son âme : ce sont les Lettres. Mais sous des couleurs tantôt sobres, tantôt chatoyantes, c'est la même recherche d'un idéal qui anime l'œuvre de Lyautey : unir les hommes ou les groupes d'hommes dans le respect du réel et des grandes lois sociales.



Penchons-nous donc tout d'abord sur cet essai célèbre paru en 1891 dans la prestigieuse *Revue des Deux Mondes* dont le titre exact est *Du rôle social de l'officier dans le service militaire* universel, et associations-lui un autre essai moins connu, *Du rôle colonial de l'armée*⁽¹⁾.

Alors que le service militaire a disparu, que les colonies n'existent plus que dans ces grands albums de la collection *Légendes et Epopées* des années 30, dirigée par René Poirier, il est nécessaire, nous semble-t-il, de méditer sur la profonde vérité des idées développées dans ces deux essais.

De prime abord, les sujets apparaissent bien différents ; dans le premier, Lyautey rappelle à ses pairs « qu'à l'obligation *légale* du service militaire correspond l'obligation *morale* de lui faire produire les conséquences les plus salutaires au point de vue social. »

(1) paru en 1900 également dans la *Revue des Deux Mondes*.

Et dans le second, il s'attache à développer quelques principes simples d'organisation politico-militaire dans les colonies mais ces principes ont aussi une dimension morale puisque du respect ou du mépris qu'on leur porte, dépend la paix et la prospérité. Ainsi retrouve-t-on cette idée fondamentale énoncée en introduction : que ce soit en garnison ou dans des pays lointains, l'union des hommes ou de groupes d'hommes dans la réalisation d'une œuvre commune ne peut se faire dans le vide ; pour être durable, elle doit être conduite dans le respect du réel et des grandes lois sociales. C'est là l'œuvre de la politique au sens noble du terme et qui fait dire à Raymond Postal : « Lyautey est avant tout un politique, un homme d'Etat⁽²⁾. »

Dans *Le rôle social*, cette idée fondamentale prend la forme de ce que l'on appelle à l'époque le *devoir social* ; cette notion de *devoir social* s'enracine dans la pensée du catholicisme social de la fin du XIX^e siècle dont le but est de prendre en compte les profondes transformations sociales liées à la révolution industrielle. Ainsi, c'est au contact d'Albert de Mun⁽³⁾, figure de proue de ce mouvement⁽⁴⁾, et des cercles ouvriers que Lyautey prend pleinement conscience de cette exigence du devoir social et du *relèvement moral* et qu'il décide d'en faire l'application au monde militaire. L'idée est simple : si chaque industriel ou chaque professeur ou patron exerce une influence sur un nombre restreint d'individus, seul le corps des officiers est en mesure d'exercer une influence d'envergure grâce au service militaire universel et, à cette obligation *légal*e correspond une obligation *morale*. Qui plus est, cette influence sera d'autant plus efficace qu'elle est désintéressée ; en effet : « nul n'est mieux placé que l'officier pour exercer sur ses subordonnés une action efficace. En contact immédiat avec eux, il partage entièrement leurs travaux, leurs fatigues et n'en tire néanmoins aucun profit. Son gain ne dépend pas comme celui des industriels, de la peine de ses hommes. Leurs intérêts sont non plus opposés, mais semblables. (...) C'est donc un merveilleux agent d'action sociale. »



L'idée fondamentale que nous avons exprimée, à savoir, chercher à unir les hommes et les sociétés dans le respect du réel et des grandes lois sociales, se trouve également, bien qu'exprimée différemment, dans son deuxième essai *Du rôle colonial de l'armée*.

Il en va dans le domaine intellectuel comme sur le plan charnel : les idées ne germent pas toutes seules mais naissent souvent d'une rencontre ou d'une lecture. Bien des rencontres ou des lectures restent stériles mais d'autres sont d'une étonnante fécondité.

C'est le cas de Lyautey : si la rencontre avec Albert de Mun donne naissance au *Rôle social*, celle avec Gallieni engendre l'école de pacification à la française⁽⁵⁾ si mal connue et trop souvent caricaturée, y compris au sein de l'institution militaire. C'est au contact de ce chef exceptionnel que Lyautey, après vingt ans d'attente, va apprendre son métier d'officier colonial de 1894 à 1899 au Tonkin puis à Madagascar avant d'exercer lui-même des responsabilités d'envergure à Madagascar de 1900 à 1902 puis en Algérie et enfin au Maroc de 1912 à 1925.

Le rôle colonial c'est la pensée de Gallieni expliquée et commentée ; c'est la synthèse des principes et des règles appliqués au Tonkin et à Madagascar.

Au-delà de certains passages forcément datés sur l'organisation des colonies ou de l'armée coloniale qui est tout sauf l'armée aux colonies, il reste quelques principes forts, valables quelles que soient les circonstances et plus utiles que l'abondante et insipide littérature dédiée à la stabilisation, version contemporaine de la pacification.

Le premier d'entre eux est sans doute *The right man in the right place*, c'est à dire le choix d'un chef - et d'un seul - non pas en fonction de son appartenance à telle ou telle coterie mais selon ses qualités d'initiative et son sens de l'organisation. Ce chef, civil ou militaire, doit avoir une grande liberté d'action et surtout il doit être stable. En clair, il faut lui faire confiance et ne pas entraver son action par une nuée de conseillers ou une multitude de directives...

C'est là un principe essentiel que l'on retrouve constamment chez Lyautey, notamment dans ses *Lettres*. Voici ce qu'il écrit à Max Leclerc en 1895 au sujet du renvoi brutal du gouverneur de l'Indochine : « ç'a été un grand crime de briser ainsi M. de Lanessan pour je ne sais quelle chinoiserie administrative. On ne joue pas ainsi impunément avec les destinées d'une œuvre en formation. »

En 1921, au faite de sa gloire terrestre⁽⁶⁾, devant les membres de la Ligue Maritime et Coloniale réunis à la Sorbonne, il ne dit pas autre chose : « Monsieur le Président, si la Ligue Maritime et Coloniale a voulu organiser cette manifestation et si je ne m'y suis pas dérobé, c'est parce que je sais et je sens qu'elle ne s'adresse pas à moi personnellement, mais bien d'abord à un principe, je veux dire à l'unité et à la continuité du commandement (...) le Gouvernement et la France m'ont gardé pendant neuf ans au Maroc. C'est uniquement à cette continuité de méthode et de commandement que sont dûs les quelques avantages que l'on a pu en retirer.⁽⁷⁾ »

(2) Raymond Postal, *Présence de Lyautey*, éditions Alsatia, 1941.

(3) Député sous la III^e République ; il sera à l'origine de plusieurs lois portant sur l'interdiction du travail dominical et du travail des enfants.

(4) Le souvenir de la répression sanglante de la Commune de Paris est omniprésent. Pour Albert de Mun et ses compagnons, l'ordre bourgeois insensible à la misère du monde ouvrier comme le socialisme naissant, sont des impasses. La pensée du catholicisme social aboutira à l'encyclique de Léon XII ; elle est généralement connue sous le nom de doctrine sociale de l'Eglise.

(5) A l'inverse de bien des méthodes pratiquées dans la deuxième moitié du XX^e siècle ou encore aujourd'hui, la pacification n'a certes pas engendré un nouvel Eden mais elle a « produit » de la stabilité dans la durée.

(6) Il vient d'être promu maréchal de France

(7) *Paroles d'action*, Librairie Armand Colin, 1927, P. 320

Le deuxième principe est l'action combinée de la force et de la politique, une organisation qui marche, c'est à dire non pas une conquête militaire suivie d'un vide politique mais la mise en place d'une organisation politique et administrative précédée ou accompagnée d'une opération militaire ; et Lyautey de citer longuement Gallieni : « Le meilleur moyen pour arriver à la pacification dans notre nouvelle colonie est d'employer l'action combinée de la force et de la politique. Il faut nous rappeler que dans les luttes coloniales nous ne devons détruire qu'à la dernière extrémité et, dans ce cas encore, ne détruire que pour mieux bâtir (...) L'action politique est de beaucoup la plus importante. »



Ces règles d'action seront appliquées au Tonkin, puis ensuite à Madagascar où Lyautey, appelé par le « Maître », est nommé après trois années de présence, Commandant Supérieur des territoires du Sud en 1900. Cela donne en 1903, un bel ouvrage publié chez Lavauzelle et intitulé *Dans le sud de Madagascar - Pénétration militaire, situation politique et économique 1900-1902* qui n'est pas une œuvre littéraire à proprement parler mais un recueil de documents officiels relatifs à une opération militaire.

A première vue, de quoi faire fuir bon nombre de lecteurs... Et pourtant, par la clarté et la précision de son style, sa capacité à allier des considérations générales et des détails techniques, par la rigueur de la méthode, il est la preuve que l'on peut parler de choses techniques sans être ennuyeux. C'est ainsi que, sans avoir de connaissances particulières relatives à la conduite des opérations militaires ou à Madagascar, le lecteur saisit d'emblée les problèmes et les solutions portées par une idée maîtresse explicitée en introduction : « Mais l'œuvre de pacification, de pénétration et d'organisation qui m'avait été confiée par le général Gallieni s'est déroulée conformément à un programme d'ensemble qui a été l'application rigoureuse dans une vaste région, pendant une période prolongée, des méthodes inspirées par ce Maître colonial. »

Il illustre cette merveilleuse agilité d'esprit que Robert Garric a si bien décrit dans *Le Message de Lyautey* : « C'est ainsi qu'il voit, à grands traits, dominant la question, la réduisant à l'épure. Il est beau de le voir déblayer, lâchant tout ce qui est détail, quitte à tout reprendre à l'heure de la mise au point. (...) Car il a une étonnante aptitude à déceler aussitôt, au milieu des faits et des données contradictoires : l'essentiel, le nécessaire, et le possible. ⁽⁸⁾ »



Si *Le rôle colonial* théorise et *Dans le Sud de Madagascar* donne des directives, *Paroles d'action*, explique à temps et contretemps avec une force de conviction qui sait s'adapter à son auditoire, le toucher et lui faire comprendre le sens de l'action. *Paroles d'action* c'est la vie publique de Lyautey - ses épîtres en quelque sorte - à partir du moment où il exerce des responsabilités d'ordre politique et nous voulons juste mettre en exergue deux traits essentiels :

Tout d'abord, cet incroyable talent à dégager, devant des auditoires très divers, **le sens de l'intérêt général et à lui subordonner les intérêts particuliers** sans non plus les écraser ou les nier - en clair, à unir et à faire converger dans la même direction ce qui initialement tend à s'opposer. Aux colons de Madagascar, il déclare en 1900 : « La tâche du représentant du pouvoir central est donc très lourde et souvent ingrate, puisque c'est à lui qu'il appartient de constamment veiller sur les points où ces diverses conceptions, ces divers intérêts (ceux des colons, des indigènes et de l'Administration), sont en frottement et de demander à chacun d'eux l'abandon de ce qui doit être sacrifié pour l'intérêt commun » et plus loin, il précise le rôle de l'administrateur colonial mais qui s'applique aussi bien à tout type de chef : « Il n'est ni le *député*, chargé de lutter à tout prix contre le pouvoir central pour faire triompher, au détriment même des intérêts généraux, les intérêts de clocher des régions qu'il administre, - ni le représentant exclusif du pouvoir central chargé d'appliquer rigidement, dussent ses provinces en souffrir, des ordres qu'il ne permet pas d'interpréter. »

Ensuite, cette faculté à expliquer le rôle de l'armée et par là même à valoriser le travail et le sacrifice des soldats. A la chambre de commerce de Bordeaux, il proclame le 10 avril 1921 : « Si, là-bas (au Maroc), on peut cultiver, exploiter, faire de l'industrie, créer des usines, c'est uniquement parce que les populations pillardées et guerrières des montagnes sont tenues, comme derrière une grille, par des bataillons, coude à coude, qui se battent tous les jours et se font trouser la peau. » Et ce sont là des propos qui reviennent régulièrement...



Les *Lettres* ; elles mériteraient une étude à elles seules. Elles sont la vie cachée de Lyautey, initialement réservée à sa famille et ses amis chers à qui elles ouvrent de nouveaux horizons tant géographiques qu'intellectuels et spirituels. Elles expriment la soif ardente d'une âme prompte à s'émerveiller devant la « Beauté », celle des paysages comme celle des grandes actions.

(8) Robert Garric, *Le message de Lyautey*, éditions Spes, 1935, P.140

Ce sont tout d'abord les *Lettres de jeunesse* relatives à ses séjours en Italie et dans les Balkans dans les années 1880 et 1890 mais publiées⁽⁹⁾ après la Grande Guerre; elles ont été écrites (celles de 1880) à l'occasion d'un congé de deux mois accordé aux jeunes officiers brevetés en échange d'un rapport à rendre sur l'armée du pays considéré - inutile et trop cher dirait-on aujourd'hui... Quoiqu'il en soit, Gênes, Rome, Naples, Florence, Sienne mais aussi Vienne, Budapest, Constantinople, Athènes et Corfou sont à portée de main, merveilleusement décrites mais l'émotion n'est pas que touristique. Le jeune capitaine profondément monarchiste, rencontra le Comte de Chambord à Goritz le 15 mars 1883 puis quelques jours plus tard le pape Léon XII à Rome ; c'est l'heure des premiers déchirements : « Non seulement le Pape n'est pas légitimiste mais il détourne de le rester. » confie t-il à son ami Antonin de Margerie le 11 avril 1883, soit sept ans avant le « toast d'Alger » et neuf ans avant le Ralliement.

Les *Lettres du Tonkin et de Madagascar* (1894-1899) publiées également après la Grande Guerre sont dédiées à Gallieni. Elles sont la description quasiment au jour le jour de l'action de Lyautey avec ses joies proches de l'exaltation - « Enfin, vieux frère, ça y est. Après vingt années elle a enfin sifflé, la première balle. Hélas ! ça n'a pas été assez méchant ! » - mais aussi ses déceptions notamment l'inertie des bureaux et l'*obstructionnisme* des organismes métropolitains. « Sur ce point, après vingt-cinq ans, je n'ai rien à rabattre. L'expérience et la pratique du commandement n'ont rien atténué de ce que je pensais et écrivais » précise t-il en avant-propos.

Ces lettres sont d'abord un journal de route : le voyage de Marseille à Hanoï et le « coup de foudre » à l'entrée du Fleuve Rouge. Puis l'arrivée au Tonkin et le premier contact avec de Lanessan « très souple et prodigieusement intelligent » et bien sûr Gallieni, le *Monsieur d'ici* : « il m'a bigrement empoigné comme seigneur lucide, précis et large » confie-t-il à sa sœur en décembre 1894. Nous partons ensuite en expédition à la frontière de Chine début 1895 à Cao-Bang puis en avril, c'est la colonne de Ké-Tuong. Lyautey est chef d'état-major de Gallieni et, confronté à un grave problème de ravitaillement, il se souvient des paroles de son chef peu auparavant : « Auprès de moi, le métier de chef d'état-major n'est pas une sinécure. Je ne veux connaître aucun détail, je veux garder mon cerveau libre pour concevoir et diriger (...) si ça ne marche pas, je vous lâcherai comme une muscade ». Lyautey se garde bien d'aller voir son chef et trouve les 4000 kg de riz nécessaires. Après un séjour à Hanoï, c'est la campagne du colonel Vallière dans le haut Tonkin et la liquidation définitive de la piraterie puis de nouveau

Hanoï comme chef de bureau militaire du gouverneur. Après un séjour en Annam et au Cambodge, Lyautey s'embarque pour Madagascar en 1897 rejoindre le « Maître ». Les doutes et les troubles de la jeunesse ont fait place aux choix résolus et au milieu de l'Océan indien, il confie à Max Leclerc ses intentions : « si après-demain l'occasion s'offrait de me fixer décidément dans une situation coloniale, je crois que je la saisirais ; parce qu'il me semble bien que j'ai trouvé ma voie et que, soit en France par la parole et la plume, soit aux colonies par l'action directe, c'est dans la France du dehors que je chercherais et trouverais désormais les appuis les plus forts pour le grand combat de regroupement des bonnes volontés, de désémiettement et de ralliement qui est bien toujours notre but final. »



Nous voudrions conclure cette présentation en évoquant un ouvrage publié en 1962 chez Lavauzelle : *Les plus belles lettres de Lyautey*. Ces lettres inédites sont précédées d'une très belle préface de Pierre Lyautey, son neveu. « Témoin de l'action créatrice », ces lettres permettent de « saisir les élans d'un cœur généreux et reconstituer l'existence d'un homme qui eut la passion de l'initiative et de la création intelligente. »

Celles écrites lors de son premier séjour africain nous ont plus particulièrement touché. C'est la découverte du désert où l'âme enfin respire librement : « Cette vie me convient si parfaitement comme santé et comme goût. Dieu que je l'aime, et que je m'y porte bien. Il n'y a que l'art, la vie errante, l'imprévu, le ciel bleu, le soleil, les randonnées dans le désert.⁽¹⁰⁾ » écrit-il à son frère en 1882.

Cette attraction formidable qu'exerce le désert sur l'âme de nombreux officiers, nous la retrouvons chez un autre soldat-écrivain, Ernest Psichari, mort au combat devant Charleroi en août 1914 et auteur de plusieurs romans dont *Le voyage du centurion* dans lequel il dit à propos du désert : « mot prestigieux, dont on a rêvé longtemps, sur lequel on s'est égaré, dans ces heures de spleen où le bruit fait mal, où il faut de la solitude et du silence. »

Si, au XIX^e siècle, l'immensité désertique de sable et de pierre fut cette fenêtre ouverte sur l'infini pour bon nombre de soldats aspirant à une vie plus haute ; l'œuvre de Lyautey est, à bien des égards, dans le vide spirituel de notre époque, une invitation pressante, brûlante, à retrouver le sens de la grandeur.



(9) Editions Bernard Grasset en 1931.

(10) *Les plus belles lettres de Lyautey*, Lavauzelle, 1962, p. 27

Le lieutenant-colonel Driant : de l'armée à la littérature, le Jules Verne militaire



Emile Driant naquit le 11 septembre 1855 à Neufchâtel, village de l'Aisne proche de Reims. Marqué dès l'enfance par la défaite de la guerre franco-prussienne, il se voua très vite au métier des armes. Sorti de Saint-Cyr en 1877, après des affectations en métropole et en Tunisie, le couronnement de sa carrière fut le commandement du 1er Bataillon de Chasseurs. L'Affaire des Fiches, de 1900 à 1904, lui parut devoir briser son avenir et il quitta l'armée à la fin de 1905.

Dès 1889, avec *La Guerre de demain*, sous le pseudonyme de Capitaine Danrit, il s'était essayé aux romans militaires destinés à la jeunesse. Passé dans le cadre de réserve, il devint homme de lettres, mais aussi ardent polémiste, ami de Déroulède et de Barrès : conférences, articles de presse, élection à Nancy aux législatives de 1910⁽¹⁾.

Les Thèmes

Le Commandant Driant, ainsi qu'on le nommait alors, avait un esprit curieux, très ouvert aux découvertes scientifiques de son temps et à leurs possibles applications. Il dédia à Jules Verne l'un de ses premiers livres, *L'Invasion Noire*.

Son style lui permettait de communiquer à la jeunesse le message patriotique qui lui tenait à cœur. Au-delà de cette source d'inspiration, il était en plein accord avec le sentiment dominant de sa génération, tourné vers le culte des provinces perdues et l'attente fiévreuse de la Revanche.

La plupart des romans sont tournés vers l'avenir. Mais, il y a aussi des célébrations du passé : *Evasion d'empereur*, *Histoire d'une famille de soldats*. Comme chez Jules Verne, les anticipations sont inégalement réparties. Elles donnent cependant à l'ensemble de l'oeuvre son originalité. Une progression chronologique fait passer des inventions souvent fantaisistes de *La Guerre de demain* à des descriptions beaucoup plus sérieuses.

D'autres approches sont possibles, comme le choix de l'ennemi désigné. C'est d'abord l'Allemagne, mais aussi l'Angleterre, les peuples africains et asiatiques. Un seul ouvrage, le moins connu, traite d'un type de conflit bien particulier, la guerre civile. C'est *La Révolution de demain*.

Les Procédés

Tous les romans présentent une similitude de construction. L'intrigue est très simple, faisant appel aux sentiments de patriotisme et de sens du devoir des héros, avec parfois un discret arrière-plan sentimental.

Après un préambule destiné à camper le cadre et les personnages, ceux-ci sont rapidement placés dans une situation dramatique qui les conduit à multiplier les gestes courageux, voire héroïques. Ce sont généralement des militaires, auxquels s'impose le caractère sacré de leur mission, de la consigne reçue. L'action se déroule alors, soit dans un milieu naturellement hostile (le désert de Gobi, l'Afrique Noire, l'Arctique), soit dans un cadre confiné et terrible (l'épave du sous-marin, la sape éboulée). L'intensité dramatique peut ainsi atteindre des sommets, avant que le salut ne vienne de la science et des machines.

Le style est alerte et vivant, parfois un peu théâtral. L'action ne connaît pas de répit et les péripéties s'enchaînent pour tenir le lecteur en haleine. Les scènes de grande violence, parfois teintées d'humour, ne manquent pas. L'occasion est propice aux descriptions techniques, qui arrivent à point nommé et ne sont jamais fastidieuses. L'auteur possède un don de vulgarisateur qui lui permet de ne pas être lassant et, cependant, il passe en revue le plus fantaisique catalogue de matériel de guerre. La dimension humaine reste toujours présente ; on retrouve chez le romancier la chaleur et la sincérité qui firent de Driant un chef aimé de ses hommes.

Les Anticipations

En cette période charnière voisine de 1900, la révolution industrielle transformait profondément les armements et, par suite, les tactiques. Le moteur allait remplacer le cheval, ouvrir à l'homme les espaces inconnus du ciel et des profondeurs de la mer. Aussi Driant consacra-t-il une grande part de ses anticipations à l'aérostation et à l'aviation, ainsi qu'à la navigation sous-marine. Il n'ignora pas pour autant les armements terrestres, représentés essen-

(1) David D. *Armée, politique et littérature : Driant, ou le nationalisme en son temps*, thèse de doctorat, Université Paul Valéry - Montpellier III, Centre d'histoire militaire, Montpellier, 1992. Publié en 2006 aux éditions Gérard Klopp, Thionville : *Le Colonel Driant - De l'armée à la littérature, le Jules Verne militaire*.

tiellement par la fortification, les transmissions, la guerre chimique et bactériologique.

Les avions sont l'élément essentiel des deux derniers romans aéronautiques, *L'Aviateur du Pacifique* et *Au-dessus du continent noir*, publiés respectivement en 1910 et 1911. Ce sont les plus intéressants car ils montrent ce que les spécialistes envisageaient à moyenne échéance. Il ne s'agissait pas de précéder la science, mais de se tenir à son avant-garde. En témoigne cette vision qu'exprime un officier à propos de *Au-dessus du continent noir* :

« Il avait la vision saisissante que, grâce à la découverte récente de l'aviation, la plus merveilleuse de toutes celles qu'avait réalisées le génie humain depuis l'origine du monde, les questions d'espace et de durée allaient changer de physionomie et de coefficient dans la guerre moderne ».

L'auteur s'enthousiasma aussi pour les sous-marins, qu'il imagina dès *La guerre en ballons*, l'une des composantes de *La Guerre de demain* :

« Il sera démontré aux routiniers de toutes les marines que cette innovation seule bouleverse de fond en comble toutes les conditions de la tactique navale ».

Cette idée fut reprise et amplifiée en 1902 dans *La guerre fatale*, qui est un hymne à la nouvelle arme.

Ces prises de position étaient une manifestation du courant de pensée qui recueillait alors une large adhésion en France. Cette nouvelle doctrine réservait une part démesurée aux petits bâtiments, et principalement aux torpilleurs. Il apparut rapidement qu'elle allait réserver de graves mécomptes. Ses défenseurs, qui s'étaient baptisés « **La Jeune Ecole** », tentèrent de retrouver un nouveau souffle en reportant leurs espoirs sur les sous-marins, parés des vertus des torpilleurs et présentés comme invulnérables.

Il y eut aussi les gaz de combat et la guerre bactériologique, dès 1895, dans *L'Invasion Noire*.

Les transmissions étaient indispensables à cette guerre moderne et il devait s'agir de procédés sans fil, pouvant convenir à des aéronefs et à des sous-marins. L'auteur a donc fait appel, d'abord à des moyens classiques comme le télégraphe et le téléphone, mais aussi à la TSF naissante, et enfin à des techniques futuristes telles que les rayons lumineux à modulation d'intensité.

Parmi toutes ces anticipations, les plus prophétiques concernent la fortification. Elles apparurent dès 1890 dans *La guerre de forteresse*. Le commandant d'un fort y énonce des principes qui préfigurent les ouvrages CORF⁽²⁾ des années 1930 : enfouissement, dispersion des organes et diminution de leur surface, mécanisation à l'extrême, téléphone.

Les descriptions se précisèrent en 1910 dans *L'Aviateur du Pacifique*, récit d'une bataille opposant les Américains et les Japonais sur l'île de Midway.

« On pouvait concevoir, à la seule vue de cet outillage si varié, si puissant et si nouveau tout à la fois, quelle différence séparait la guerre d'aujourd'hui des luttes du siècle précédent ».

Que penser, dans l'ensemble, des anticipations de ces romans ? Il faut se référer à l'intense période de recherche et d'expérimentation qui coïncida, à peu près, avec la carrière littéraire de Driant.

Pour les aéronefs, il y eut le passage progressif du ballon à l'avion, avec ses problèmes multiples et complexes. L'avion à rotor horizontal, l'hélicoptère, est représenté par une très belle illustration de *Au-dessus du continent noir*. « L'oiseau mécanique » est à géométrie variable, mais les alliages d'aluminium ne sont pas mentionnés, bien que le moteur soit « aussi puissant que léger ».

Le sous-marin, qui ne se développa vraiment qu'avec la guerre de course allemande, ne joua cependant qu'un rôle modeste à la bataille du Jutland.

Dans tous les cas, il était difficile de prévoir à long terme quelles seraient les solutions retenues. D'où ces anticipations raisonnables, à échéance limitée, ayant donc de fortes probabilités d'exactitude. L'auteur prévoyait à court terme pour prévoir juste.

Conclusion

L'œuvre romanesque de Driant représente une vingtaine de volumes, dans les éditions grand in-8 sous cartonnages polychromes. Elle a subi la même éclipse que celles de Jules Verne, de Paul d'Ivoi et d'autres écrivains moins connus, comme André Laurie ou Louis Boussonard. Pourquoi, en effet, aurait-on pris la peine de consacrer des études à l'analyse d'ouvrages réputés enfantins, donc d'un intérêt mineur ?

Pour Driant, s'est ajouté un ostracisme particulier, inhérent à sa personnalité et à ses prises de position politiques. Sa parenté avec le général Boulanger, dont il était le gendre, lui porta sans doute préjudice à l'époque du Bloc des Gauches ; elle n'a plus qu'un intérêt anecdotique.

Cette constatation forme les prémisses du travail d'Anne-Marie Gaignière, qui pose d'emblée :

« Les cinquante années qui nous séparent du premier conflit mondial ont suffi à effacer le nom et l'œuvre du Colonel Driant. Il reste le souvenir de sa mort à une dizaine de kilomètres au nord de Verdun : quelques pierres rassemblées en forme de croix et une inscription banale rappellent qu'il est tombé là, au milieu de ses chasseurs, le 22 février 1916, dans la défense héroïque de cette petite surface de forêt française⁽³⁾. »

L'arrivée des bibliophiles, amateurs de cartonnages polychromes et d'éditions originales, les ventes aux enchères, l'action des libraires spécialisés au premier rang desquels Michel Roethel, ont relancé l'intérêt pour ces textes oubliés. La vie et l'œuvre de Jules Verne sont désormais plus accessibles, avec les superbes musées d'Amiens, de Nantes, les biographies et les savantes études sur ses éditions successives. Pour Driant, l'exploitation d'un fonds d'archives privées permet d'espérer de nouvelles recherches universitaires.

(2) Commission d'organisation des régions fortifiées.

(3) Gaignière A.-M., *Une expression du nationalisme français : le colonel Driant*, Mémoire de maîtrise, Faculté des lettres de Nancy (1969).

Charles de Foucauld, écrivain

Bazar débridé, officier, explorateur, domestique chez les Clarisses, prêtre, missionnaire, ermite, mystique, béatifié en 2005, Charles de Foucauld fut incontestablement l'une des figures françaises les plus marquantes du 20^e siècle.

Pourtant, une facette du personnage est moins connue. Il fut aussi un écrivain prolifique engagé, défendant avec vigueur des idées peu conformistes pour l'époque, faisant preuve d'une vision prospective étonnante, s'avérant être, bien que reclus au fin fond du Sahara, un homme de son temps, ancré dans la réalité des événements du moment. Sa pensée reste d'une brûlante actualité.

D'une calligraphie élégante, plus ou moins grande selon l'espace papier dont il disposait, Charles écrivait avec son cœur. La pensée jaillit. Le style est direct, spontané, net.

Deux valeurs guidèrent en permanence sa pensée, ses actions et ses écrits : sa foi chrétienne et son patriotisme.

Ce visionnaire écrit en 1916 : *«la victoire de nos armées conduira peu d'âmes dans la vraie Vie, car les biens de la terre seront recherchés beaucoup plus que les biens de l'Esprit. Il nous faudra gagner encore une autre victoire sur des ennemis bien plus redoutables et bien plus difficiles à vaincre, sur l'Egoïsme et l'Argent !»*

Un épisode significatif reflète l'amour qu'il avait pour la France. En 1913, voulant lancer l'Union dont il sera question plus loin, Charles vient en France en compagnie d'un targui de 22 ans, Ouksem, à qui il veut *«faire connaître et aimer notre pays, pour lui faire surtout connaître, voir de près, des chrétiens, la vie chrétienne, la famille chrétienne»* (lettre à Elisabeth de Morlaincourt du 15 décembre 1912). Mais désireux de revoir en Alsace, alors occupée, les gens et les lieux de son enfance, il y vient seul *«ne voulant pas qu'il [Ouksem] voie un peuple qui avait pu vaincre les Français»* (note manuscrite en possession de l'auteur de cet article).

Le lecteur me pardonnera d'évoquer dans cet article des souvenirs familiaux. Les parents de Charles de Foucauld étant morts jeunes, lui-même et sa sœur Marie furent recueillis par leur grand-père maternel, le colonel de Morlet et par sa seconde femme, Amélie de Latouche. Ce ménage n'ayant pas eu d'enfant, Charles et sa sœur furent élevés auprès des enfants du frère d'Amélie, dont Elisabeth de Morlaincourt. Celle-ci était mon arrière-grand-mère. Charles a donc bien connu ma grand-mère. Et mon père (promotion 1922 - 1924) m'a plusieurs fois raconté qu'à 4 ans et demi, il avait joué sur les genoux de Charles lors du séjour que fit ce dernier chez eux à Saverne, en février 1909.

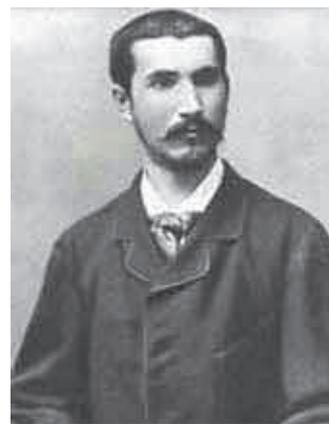
C'est d'ailleurs dans le berceau même de Charles - que nous conservons pieusement - que mon frère,

mes sœurs et moi-même avons été mis à notre naissance.

Dans un souci de clarté, j'ai choisi d'évoquer les écrits du Père de Foucauld selon cinq rubriques :

a) Son exploration du Maroc

De juin 1883 à mai 1884, Charles, travesti en juif russe, explore de fond en comble pendant onze mois, à ses frais, sans tente, sans lit, presque sans bagages, le Maroc, pays très mal connu à l'époque, ayant risqué à deux ou trois reprises la mort après avoir été démasqué. Il relève 2 250 km d'itinéraires nouveaux dans des conditions de précarité extrême. Il en ramène un nombre impressionnant d'informations géographiques, géologiques, ethnographiques, économiques, politiques... Son voyage est présenté en 1885 à la Société Géographique de Paris. Le parterre d'érudits applaudit. La qualité de ses travaux lui vaut la médaille d'or de cette Société.



Un voyageur sérieux

En 1888, Charles publie son livre *Reconnaissance au Maroc 1883 - 1884* qui rencontre un grand succès.

Dans une première partie, il décrit son voyage : agglomérations et paysages traversés, itinéraires empruntés, gens rencontrés, coutumes observées, etc., le tout avec un style vif, net, concis, ouvert.

Dans une deuxième partie, il fournit des renseignements particulièrement précis et détaillés sur les bassins hydrauliques, sur les tribus, sur les districts de l'époque. Un extrait : *«A Tamjerjt réside la famille de chikhs des Id ou Mhind ; le chef en est en ce moment Mohammed ou Hammou ; il a sous son autorité une partie de l'Ouad Tifnout, une partie de l'Ouad Inmarakht, l'Ouad Amoumen, la moitié de l'Ouad Idikel, la moitié de l'Ouad Izgrouzen, l'Ouad Ikis, l'Ouad Msount, l'Ouad Tizgi n Mousi, l'Ouad Amzarou, l'Ouad Igemran, l'Ouad Ait Tougda, l'Ouad Mançour, la moitié de l'Ouad Tizgi. De plus, en dehors des Ait Tameldou, sa suprématie est reconnue d'une part par la moitié des Iouzioun, de l'autre par les Ikhzama (bassin de l'Ouad Iriri).»* Qui dit mieux ?

Outre un appendice qui traite des Israélites au Maroc, cet ouvrage volumineux comporte encore :

• la liste et le détail des 3 000 observations astronomiques effectuées lors de ce voyage et un tableau des 45 longitudes et des 40 latitudes que celles-ci ont permis de déterminer ;

• le tableau des observations météorologiques relevées jour après jour, quasiment toutes les 3 ou 4 heures tout au long de son périple ;

• un extraordinaire atlas de 20 feuilles au 1/250 000^e en couleur, établi à partir des 101 croquis qu'il dessina et schématisant merveilleusement à la fois le nivellement et la planimétrie des territoires ou portions de territoires traversés.

Ce livre, heureusement réédité chez l'Harmattan en 2000, constitua à l'époque un document capital, un guide très complet du Maroc pour les officiers, géographes, chercheurs, fonctionnaires qui y servirent par la suite.

b) Ses écrits sur les musulmans et sur la colonisation

Si nul n'ignore aujourd'hui les grandes lignes de sa vie, notre époque occulte ses écrits sur les musulmans et sur la colonisation. Ils gênent. Car si son amour des peuples d'Afrique du Nord alla jusqu'au don de sa vie, le catholique et le Français qu'il était demeuraient attachés à la civilisation et à la culture européennes qui allaient de pair avec la foi au Christ.

Charles se considérait avant tout comme missionnaire. Son objectif était clairement l'évangélisation des musulmans, tout en respectant leurs croyances. Jugeons-en.

Le 19 juin 1903, il note : *« parler beaucoup aux indigènes et non de choses banales, mais, à propos de tout, en venir à Dieu ; si on ne peut leur prêcher Jésus parce qu'ils n'accepteraient pas certainement cet enseignement, les préparer peu à peu à le recevoir, en leur prêchant sans cesse dans les conversations la religion naturelle, beaucoup parler et toujours de manière à améliorer les âmes, à les relever, à les rapprocher de Dieu, à préparer le terrain de l'Évangile. (...) Les musulmans ne sont donc nullement inaptés à être convertis. (...) Pour cela, il faut trois choses : 1° être très saint ; 2° beaucoup nous faire voir aux indigènes ; 3° beaucoup leur parler. La sainteté, qui est le principal, nous donnera tôt ou tard l'autorité, inspirera confiance. »*

A l'abbé Huvelin il écrit le 15 juillet 1904 : *« de toutes mes forces, je tâche de montrer, de prouver à ces pauvres frères égarés que notre religion est toute charité, toute fraternité, que son emblème est un cœur. »*

A l'abbé Caron en 1906 : *« Il semble qu'avec les musulmans la voie soit de les civiliser d'abord, de les instruire d'abord, d'en faire des gens semblables à nous ; cela fait, la conversion sera chose presque faite aussi... »*

Le 9 août 1912 étant à Tamanrasset, il précise encore sa pensée dans une lettre admirable de clairvoyante prospective adressée à mon arrière-grand-mère, Elisabeth de Morlaincourt : *« Le bon Dieu a donné à la France au NW de l'Afrique un magnifique empire colonial, le tiers ou le quart de l'Afrique, formant un seul bloc, séparé*

d'elle par quelques heures de mer. (...) Prie pour que ces peuples soient bien gouvernés... Ces vastes étendues comprennent environ 30 millions d'habitants, elles en auront le double dans 50 ans, grâce à la paix... Si on gouverne bien, si on civilise, si on francise, si on se fait aimer de ces peuples, ils deviendront un admirable prolongement de la France... Si on ne comprend pas le devoir d'aimer le prochain comme soi-même, si on administre mal, si on exploite au lieu de civiliser, si on se fait haïr et mépriser par des injustices et des duretés, ce tiers d'Afrique qui apprendra le maniement de nos armes et de notre outillage, qui aura une élite instruite comme nous par nous-mêmes, profitera de l'union, de la force, des moyens d'action que nous-mêmes lui aurons donnés pour nous échapper et pour devenir non seulement indépendants de nous mais un redoutable ennemi. Prions pour qu'on le comprenne en France... » Cette lettre est reproduite ci-contre.

Elle rejoint celle bien connue que Charles écrivit à René Bazin : *« Si nous n'avons pas su faire des Français de ces peuples, ils nous chasseront. Le seul moyen qu'ils deviennent français est qu'ils deviennent chrétiens. Il ne s'agit pas de les convertir en un jour, ni par force mais tendrement, discrètement, par persuasion, bon exemple, bonne éducation, grâce à une prise de contact étroite et affectueuse... »* Ce message ne nécessite aucun commentaire de nos jours !

En fait, Charles proclamait déjà ce que quelques rares personnes courageuses comme Annie Laurent osent dire aujourd'hui mais qui n'est pas "politiquement correct" : le dialogue avec les musulmans doit être un dialogue de salut et non de salon. Sinon, il n'a que peu de sens...

Charles ne chercha jamais à convertir ni à baptiser de force des musulmans. Pour lui, c'était par l'humilité que les Français les convertiraient à cette communauté évangélique des peuples dont la France devait être le cœur.

Dans le procès de l'Ordinaire en béatification le concernant, on lit l'extrait de l'article 276 suivant : *« Ce fut et c'est la vérité qu'il n'eut rien tant à cœur que de propager la foi dont son âme était pleine et que cette pensée de donner la foi aux infidèles hanta toute sa vie depuis sa conversion, dirigea toutes ses prières, explique tous ses travaux, et lui fit journellement désirer le martyre. »*

Cette obsession constante, je la trouve encore dans différentes lettres à mon arrière-grand-mère : *« je passe souvent des mois à courir au loin, afin que ces vastes contrées ne soient pas tout à fait sans prêtre et qu'elles aient au moins de temps en temps la grâce d'une visite de leur Sauveur descendant dans le St Sacrifice... Prie pour moi et pour ces peuples si délaissés... »* (4 avril 1906) ou encore *« ...de prier aussi pour tous ces peuples musulmans, tous ces infidèles, qui ne connaissent même pas Jésus et sont ensevelis dans une si profonde nuit »* (13 janvier 1907) ou encore : *« prie bien pour ces pauvres infidèles. Nul ne s'occupe de leur conversion ni de celle des autres infidèles de l'Algérie : depuis que nous possédons l'Algérie, quel progrès ont fait les indigènes ? La plupart, presque tous, sont aussi ignorants, aussi loin de la vérité qu'avant la conquête »* (Toussaint 1909).

ICBUS
‡
CARITAS

Tammanact. par Insalati
9 avril 1912

Ma chère Elisabeth

Dans quelz jours pâmera
ici une mission chargée d'étudier
un tracé de chemin de fer trans-
saharien, qui ira d'Oran
à un point proche d'ici, & d
un point se bifurquera d'une
part sur Agades & le Tchad
d'autre sur Kidal & le
Niger.... Si on se met vite
au travail, la voie se fera
en assz peu d'années, car
le terrain est exceptionnellement
facile.... Je ne déses-
père donc pas qu'Edouard
le roi vienne un jour juger
le bon Dieu a donné, morceau
à la France au N.W. de l'Afrique
un magnifique empire colonial:
le tiers ou le quart de l'Afrique,
formant un seul bloc faisant
face à la France, séparé d'elle
par quelz heures de mer - la
voie mise sur le Maroc d'un
côté, l'occupation du Sahara
& d'autre, joignant nos possessions
du Nord à celles du Soudan
mettent le sceau à cet empire -
tracé le chemin de fer

D'Oran au Tchad - sera fait
combien de Français voudront
voir ce pays & ces peuples,
que le bon Dieu nous a donné,
J'espère que le bon Dieu vous
conservera aux d'sants à
Edouard & à toi, pour être
du nombre, et qu'un jour
je vous verrai ici... Prie
pour que ces peuples soient
bien gouvernés... Les vastes étendues
comprenant environ 30 millions
d'habitants; elles en auront le
double d'ici, 50 ans, grâce à
la paix... Si on gouverne bien,
si on civilise, si on française,
si on fait aimer de ces peuples,
si on devient un admirable
prolongement de la France...
si on ne comprend pas le devoir
d'aimer le prochain comme soi-
même, si on administre mal, si
on exploite au lieu de civiliser,
si on se fait haïr & mépriser par
des injustices & des duretés, ce tiers
d'Afrique qui apprendra le maniè-
rement de nos armes & de nos outils
- l'usage, qui aura une élite instruite
comme nous, par nous-même,
profitera de l'union, de la force,
de moyens d'action que nous-
même lui aurons donné, pour
nous s'échapper & pour devenir non
seulement indépendant de nous,
mais un redoutable ennemi....
Prions pour qu'on le comprenne
en France, & pour que ce qui ne touche
pas le sentiment du devoir, fasse ce qu'il faut
par intérêt & par crainte de danger.

LE CŒUR de J. B. de Ch. à vous

Cette dernière lettre reflète en outre la position de Charles sur la colonisation française. Il l'approuvait dans la mesure où elle apportait aux peuples l'ordre et le progrès, de même, disait-il, que le Christ, Saint Paul et les évangélistes de la Gaule n'avaient pas attaqué la colonisation de Rome dans ce qu'elle avait d'humaniste. En revanche, Charles la désapprouvait dans la mesure où elle se concrétisait par l'exploitation des peuples colonisés et la propagation d'un laïcisme rationaliste et matérialiste.

Il écrivit au duc de Fitz-James le 11 décembre 1912 : «*Si ces malheureux musulmans ne voient, comme soi-disant chrétiens, que des exploiters injustes, tyranniques, donnant l'exemple du vice, comment se convertiront-ils ? Comment ne prendront-ils pas en haine notre sainte religion ? Comment ne seront-ils pas de plus en plus nos ennemis ?*». Cette phrase n'est-elle pas d'une actualité brûlante ?

Evidemment, ces écrits ne suscitaient pas toujours l'adhésion... !

Mais il savait tempérer : «*Le bon Dieu a permis qu'aux débuts de la conquête du pays touareg, il y ait eu des officiers incomparables qui sont avec les indigènes aussi doux et bons que des sœurs de charité, tout en ayant la fermeté voulue. Le colonel Laperrine, le capitaine Nigger font un bien extrême par leur bonté pour tous* » (lettre à Marie de Bondy le 4 décembre 1909).

c) Son oeuvre ethnologique et linguistique sur les Touaregs



En 1901, devant son ermitage à Beni Abbès, avec son catéchumène, un esclave noir baptisé Joseph.

Pour Charles, l'évangélisation passait par une connaissance intime et le respect des cultures rencontrées. Il se lança avec fougue dans l'étude de ce peuple.

«*Ici ma vie est surtout employée à l'étude de la langue touarègue. C'est beaucoup plus long que je ne croyais, car la langue est très différente de ce qu'on croyait ; on la croyait très pauvre et très simple ; elle est au contraire riche et moins simple qu'on ne pensait*» (lettre à Marie de Bondy en 1906).

«*J'en [de ma solitude] ai profité pour traduire en touareg pas mal de passages de la Bible et préparer de petites traductions sur la langue touarègue qui serviront aux autres missionnaires quand le bon Dieu en enverra*» (lettre à Raymond de Blic, 2 avril 1906).

Car Charles - qui avait auparavant appris le latin, l'hébreu, l'arabe et le berbère - étudia au Hoggar le tamacheq (langage) et le tifinar (écriture). En outre, il recueillit et traduisit 6 000 vers de proverbes et poésies en tamacheq.

A sa mort, son dictionnaire en était parvenu à la page 2 028 !

Tout cet immense travail, auquel il consacra 11 années en y travaillant 10 heures par jour, sera mis à sac le 1er décembre 1916, lors de l'attaque, par des senoussis, au cours de laquelle il sera assassiné. Par bonheur, ces précieux manuscrits seront tous récupérés peu après. Le capitaine de La Roche fut le premier à entrer dans l'ermitage le 21 décembre. Écoutons-le dans son compte-rendu de mission du 27 : «*L'intérieur de la kasbah a été mis au pillage ; les bandits ont emporté tout ce qui pouvait avoir de la valeur, le reste a été bouleversé, déchiré, brûlé en partie ; toute la bibliothèque et tous les papiers avaient été éparpillés dans la pièce qui servait de chapelle et dans la chambre.*»

Toutes les notes que Charles laissa à sa mort donnèrent lieu à la publication en 1951, par le gouvernement général de l'Algérie de l'époque, d'un dictionnaire touareg-français en quatre volumes et de quatre manuscrits de philologie berbère.

En fixant la culture et la langue touarègues, Charles les avait sauvegardées.

«*Ce travail a rendu caducs tous ceux qui l'ont précédé sur le même sujet ; jamais pour aucun parler berbère, pareil effort n'a été fait ; jamais on ne s'est pareillement proposé d'épuiser un vocabulaire ; jamais la graphie des mots n'a été aussi fine, du moins aussi sûre, jamais le développement d'une racine n'a été poussé aussi loin ; jamais le sens des mots n'a été aussi heureusement défini...*» (André Basset, professeur à la faculté de lettres d'Alger, introduction à ce dictionnaire paru en 1951).

Que retenir de ce travail ? Une fois encore, le Père de Foucauld fut un précurseur et nous montra la voie. Jean-Paul II ne s'y est pas trompé. Dans le message qu'il envoya à l'occasion du colloque organisé en 2001 à Viviers pour le centenaire de l'ordination sacerdotale de Charles, il écrivit : «*Le frère Charles qui, pour traduire les Évangiles, apprit la langue des Touaregs et en composa un lexique et une grammaire, n'appelle-t-il pas ceux qui s'inspirent de son charisme à entrer en dialogue avec les cultures des hommes d'aujourd'hui, et à poursuivre le chemin de la rencontre avec les autres traditions religieuses, en particulier avec l'islam ?*»

d) Ses écrits spirituels

Outre plusieurs textes (*Méditations sur les Saints Évangiles* en 1904, etc.), Charles diffusa en 1909 les statuts de l'Union des Frères et Sœurs du Sacré-Cœur de Jésus qu'il voulait fonder. Cette Règle de vie de 40 articles, basée sur celle de Saint Augustin, s'inspirait du constat qu'il fallait faire un vigoureux effort d'évangélisation à l'égard de "nos frères musulmans sujets de la France" et qu'il y avait grande négligence chez les chrétiens envers ce devoir primordial. Ce nouvel Ordre religieux était destiné à sanctifier les populations infidèles les plus délaissées où qu'elles soient à travers le monde mais plus particulièrement les dizaines de millions d'infidèles «des colonies de la mère-patrie», leur évangélisation par ses compatriotes étant «un devoir strict, analogue au devoir qu'ont les parents de donner l'éducation chrétienne à leurs enfants» (article 38).

Auparavant, il avait déjà exprimé les motivations de son projet dans une lettre du 22 novembre 1907 à l'abbé Huvelin : «Nous avons là [l'Algérie] plus de 3 millions de musulmans depuis plus de soixante-dix ans pour le progrès moral desquels on ne fait pour ainsi dire rien, desquels le million d'Européens habitant l'Algérie vit absolument séparé, sans le pénétrer en rien, très ignorant de tout ce qui les concerne, sans aucun contact intime avec eux, les regardant toujours comme des étrangers et la plupart du temps comme des ennemis... Les devoirs d'un peuple qui a des colonies ne sont pas ceux-là, et cette fraternité, que personne ne nie, trace des devoirs bien différents : voir en ces peuples des frères... dont nous devons faire l'éducation et dont nous devons élever l'esprit et le caractère, aussi haut que possible, enfin faire envers eux notre devoir de bons frères...»

Il est de bon ton d'asséner aujourd'hui que cette Union fut un échec car il est vrai que jamais personne ne rejoignit Charles de son vivant. Or, à ce jour, la "Famille Spirituelle de Charles de Foucauld" regroupe 20 groupes (Petits Frères de Jésus, Petites Sœurs du Cœur de Jésus, ...) comprenant plus de 13 000 membres à travers le monde.

e) Ses correspondances privées

Charles écrivait beaucoup à sa famille, à ses amis (Henry de Castries, l'Abbé Huvelin, Mgr Guerin, ...), à ses relations (Louis Massignon, ...). C'est grâce à toutes ces lettres que l'on connaît bien son cheminement spirituel. Elles ont servi pour alimenter la cause de sa béatification. On a recensé quelque 350 lettres à sa sœur Marie de Blic et probablement autant à sa cousine Marie de Bondy. Il aimait se confier à elles, surtout à cette dernière.

A travers cette correspondance, Charles encourage ses destinataires à affronter les difficultés sans perdre la foi. Ses lettres sont toujours positives et porteuses. Mais elles trahissent toutes son angoisse devant la tâche d'évangélisation à accomplir, le manque d'ouvriers à la vigne et le mauvais comportement des Français sur place !

Oserai-je, pour terminer, faire état de deux de ses écrits plus personnels que j'ai découverts avec émotion il y a quelques années en rangeant des papiers de famille ?

Le 14 mai 1900 Charles écrit de Nazareth à l'abbé Huvelin : «Irez-vous à Fontainebleau ? (...) Vous ai-je dit que le général de Morlaincourt, qui commande l'Ecole de Fontainebleau, est par lui-même mon parent éloigné et par sa femme mon très proche parent : il est pieux comme un ange et sa femme de même, je ne connais pas de ménage plus parfait, plus chrétien, plus consolant à voir, ni plus heureux malgré les difficultés causées par la mauvaise santé et le manque de fortune ; je vous le dis à tout hasard : si vous les voyez, vous serez en pays de connaissance ; je les aime très tendrement, je ne connais pas de foyer plus reposant, plus doux que le leur, mais je ne leur écris pas et je ne leur dis pas où je suis. Vous pourrez leur dire seulement que je les aime de tout mon cœur et même que je les embrasse...»

Et le 13 janvier 1907 il envoie de Beni Abbès ou d'Adrar à son neveu Maurice de Blic la missive suivante : «Je suis ravi de te sentir sous l'aile des bons Morlaincourt qui sont, le général et sa femme, comme des frères pour ta mère et pour moi ; nous les aimons de tout notre cœur et avons en leur affection une confiance illimitée, en même temps qu'une admiration profonde pour leur caractère et leur perfection. Mets-toi bien en confiance avec eux, mon cher Maurice, et sois bien certain que tu peux pleinement compter sur eux et que tu leur feras plaisir en leur donnant ta pleine confiance. (...). Les Edouard de Morlaincourt c'est la perfection, la sainteté, en qui tu peux avoir confiance comme en tes parents.»

Ce général de Morlaincourt, mon arrière-grand-père, n'avait eu qu'un défaut : il était sorti, non de Saint-Cyr, mais de Polytechnique !



De Gaulle écrivain

Aux soldats français morts pour la France en Afghanistan⁽²⁾

« La véritable école du commandement est donc la culture générale. Pas un illustre capitaine qui n'eût le goût et le sentiment du patrimoine de l'esprit humain. Au fond des victoires d'Alexandre, on retrouve toujours Aristote. »

Charles De Gaulle, Vers l'armée de métier



D Toute sa vie, le général De Gaulle a été un intellectuel dans l'action. Ne séparant jamais l'exigence de réfléchir de la nécessité d'agir. Dès son plus jeune âge, il a écrit. Comme une nécessité, comme une seconde vie. Ou la première peut-être.

L'œuvre écrite de Charles De Gaulle est immense. De ses premiers vers pendant son enfance aux dernières lignes écrites à quelques heures de mourir, le général De Gaulle a non seulement publié des livres sur la « chose » militaire et des mémoires sur son action pendant la guerre et au pouvoir, mais il a également écrit de nombreux messages, carnets, notes, lettres et discours.

Pourquoi écrire ? Charles De Gaulle avait sans doute conscience que pour l'accomplissement d'un destin à la hauteur de ses rêves, seule l'écriture l'installerait à jamais dans la légende.



Avant d'être un écrivain, Charles De Gaulle a été un lecteur. Un vrai. Curieux. Insatiable. N'ayant cessé toute sa vie de lire. Comme le montre les lettres qu'il écrivait aux auteurs qui lui envoyaient leurs livres. A JM Le Clézio qui, en 1963, lui avait adressé son premier roman, le *Procès-verbal* : « *Votre livre, le Procès-verbal, m'a entraîné dans un autre monde, le vrai très probablement. [...] Comme tout commence pour vous, cette promenade aura des suites. Tant mieux ! Car vous avez bien du talent. À moi, qui suis au terme, vous écrivez que " le pouvoir et la foi sont des humilités ". A vous, qui passez à peine les premiers ormeaux du chemin, je dis que le talent, lui aussi, en est une. »*

Il a également eu la chance d'être éduqué dans un milieu familial très érudit, qui lui a donné le goût profond des lectures. Tout jeune, il commence par les classiques : la comtesse de Ségur, Jules Verne, des nouvelles et des romans comme *Sans famille*,

Robinson Crusoé, Le Dernier des Mohicans. Son père le guide aussi en lui conseillant de nombreux livres, comme *L'Aiglon* ou *Cyrano de Bergerac*. Sa formation et ses connaissances s'enrichissent de sa scolarité chez les Jésuites, qui le marque à la fois spirituellement et intellectuellement. De même, la préparation à Saint-Cyr, puis sa captivité durant la guerre de 1914-1918 permettent à Charles De Gaulle d'acquérir une culture impressionnante, qui, tout au long de sa vie, lui a non seulement permis de réfléchir, d'agir et d'envisager l'avenir, mais également de faire preuve de sa prodigieuse mémoire en récitant les vers tant des tragiques grecs que de Verlaine. Ses lectures sont multiples et diverses : les historiens gréco-latins, les Pères de l'Eglise, Corneille, Racine, La Rochefoucauld, La Bruyère, Bossuet, Pascal, Chateaubriand, Hugo, Balzac, Vigny, Lamartine et Flaubert, pour ne citer que les principaux. Mais de l'aveu même de Charles De Gaulle, ce sont principalement quatre figures qui l'ont marqué : « *Dans le domaine de la pensée, l'avènement des Boutroux, des Bergson qui renouvellent la spiritualité française, le rayonnement secret d'un Péguy, et dans les lettres l'influence d'un Barrès. »*

Ce besoin insatiable de livres s'est traduit par cette confiance à son aide de camp, François Coulet, dans les rues de Londres, pendant la guerre : « *Le plus beau métier du monde, c'est d'être bibliothécaire... Une bibliothèque municipale dans une petite ville de Bretagne, à Pontivy... Quel bonheur ! »*



De ses lectures et de la fréquentation des grands auteurs, Charles De Gaulle en a gardé une admiration particulière pour les écrivains. Il considère même qu'ils occupent la place la plus élevée au service de la France et estime qu'ils ont une importante responsabilité morale, doublée d'une exigence d'action au service du rayonnement et de la grandeur de la France.

(1) Alexandre Duval-Stalla a écrit deux livres, publiés aux éditions Gallimard, dans la collection L'Infini : « André Malraux - Charles de Gaulle : une histoire, deux légendes » (2008) et « Claude Monet - Georges Clemenceau : une histoire, deux caractères » (2010). Il est également avocat au barreau de Paris.

(2) Ces soldats avaient un nom : Murat Yagci, Simah Kingue Eithel Abraham, Thierry Jean Baptiste, Alan Karsanov, Cédric Crupel, Loïc Le Page, Kamel Elward, Joel Gazeau, David Poulain, Sébastien Planelles, Frédéric Paré, Pascal Correia, Stéphane Rieu, Laurent Pican, Nicolas Gregoire, Melam Baouma, Damien Buil, Kevin Chassaing, Damien Gaillet, Julien Le Pahun, Anthony Riviere, Alexis Taani-Perrin, Rodolphe Penon, Sébastien Deveze, Nicolas Rey, Patrice Sonzogni, Nicolas Belda, Guillaume Barateau, Anthony Bodin, Johan Naguin, Thomas Rousselle, Gabriel Poirier, Yann Hertach, Kevin Lemoine, Ihor Chechulin, Johann Hivin-Gérard, Mathieu Toinette, Fabrice Roullier, Harouna Diop, Enguerrand Libaert, Robert Hutnik, Christophe Berek-Deligny, Konrad Piotr Rygiel, Steeve Cocol, Laurent Mosaic, Antoine Maury, Lorenzo Mezzasalma, Jean-Nicolas Panezyck, Hervé Eaux, Thibault Miloche, Jonathan Lefort, Benoit Dupin, Hervé Guinaud, Clément Chamarié, Bruno Fauquembergue, Alexandre Rivière, Loïc Roperh, Cyril Louaisil, Guillaume Nunes-Patego, Matthieu Gaudin, Lionel Chevalier, Florian Morillon, Cyrille Hugodot, Clément Kovac, Emmanuel Técher, Jean-Marc Gueniat, Gauvin, Thomas, Laurent Marsol, Sébastien Vermeille, Benjamin Bourdet, Kisan Bahadur Thapa, Gerhardus Jansen, Facrou Housseini Ali, Camille Levrel, Valéry Tholy, Goran Franjkovic, Mohammed El Gharrafi, Damien Zingarelli, Svilen Simeonov, Geoffrey Baumela, Fabien Willm, Denis Estin, Christophe Schnetterlé.

C'est pourquoi, en août 1944, l'une de ses premières préoccupations à son retour, dans un Paris tout juste libéré avec encore de terribles combats à ses portes, est de rencontrer les grands écrivains français. Dès le 1^{er} septembre 1944, il reçoit François Mauriac. Le 4 septembre 1944, c'est au tour de Paul Valéry. Le 7 septembre 1944, Georges Duhamel et fin juillet 1945, dès son retour du Brésil où il vient de passer huit années, Georges Bernanos. Le 18 juillet 1945, André Malraux. A Alger, le 26 juin 1943, il avait déjà rencontré André Gide.

A Albert Camus qui lui demandait en quoi un écrivain pourrait servir la France, le général De Gaulle répondit : « *Tout homme qui écrit, et qui écrit bien, sert la France.* »



Cependant, avant de conter sa légende, Charles De Gaulle a écrit sa vie. Un livre est souvent le lieu de la confrontation de l'auteur avec lui-même. Pour Charles De Gaulle, il a été, dès le début, l'écriture de son destin. Dès sa *Campagne d'Allemagne*, Charles s'est rêvé général. Dans le *Fil de l'Épée*, il a tracé son portrait en chef. Dans *La France et son armée*, il a annoncé la bataille à venir. Dans les *Mémoires de guerre*, il s'est confronté à lui-même dans la solitude du héros.

L'écrivain a commencé d'abord avec des vers, puis une saynète comique, Une mauvaise rencontre, un récit, *Campagne d'Allemagne*, une histoire à l'eau de rose, *Zaleïna*, une petite pièce de théâtre, *Télémaque*, et un dialogue historique, *Le Flambeau*. Enfin des livres rythmant sa carrière militaire, *La Discorde chez l'ennemi*, *le Fil de l'Épée*, *Vers l'armée de métier*, *la France et son armée*.

En 1924, *La Discorde chez l'ennemi*, publié à 34 ans, est son premier livre. Il rassemble cinq études sur les dissensions allemandes pendant la première guerre mondiale. Essai sur la conduite de la guerre, le livre est une réflexion sur les rapports entre le pouvoir politique et le commandement militaire, entre l'Etat et son armée, mais aussi la dénonciation du culte du surhomme développé par Nietzsche. Il rappelle un principe essentiel auquel il attachera beaucoup d'importance : la conduite de la guerre incombe au politique et non aux militaires.

En 1932, *Le Fil de l'Épée* est un nouvel essai sur la contingence propre à toute action, sur l'attitude de l'homme de caractère, sur le rôle du prestige dans l'art de commander, ou sur les relations du politique et du soldat. Autoportrait prophétique de ce qu'il porte en lui. Vision personnelle de l'homme, du chef, du pouvoir, de l'action.

En 1934, *Vers l'armée de métier* développe la théorie de la nécessité d'un corps de blindés, alliant le feu et le mouvement, qui nécessite la création d'une armée professionnelle aux côtés de la conscription.

En 1938, dans *La France et son armée*, Charles De Gaulle développe l'idée que l'histoire de France est étroitement liée à celle de son armée. Il retrace

l'histoire de nos armées et de nos héros, de nos victoires et de nos revers, toujours soucieux, également, de dégager la signification humaine de tant de faits guerriers. Il montrera à cette occasion tout son orgueil d'écrivain alors que le Maréchal Pétain voulait signer de sa main ce qu'il considérait comme un travail de cabinet : « *Un livre, c'est un homme. Cet homme, jusqu'à présent c'était moi. Si quelqu'un d'autre, fût-ce Montesquieu, fût-ce vous-même, [...] s'en mêle, alors de deux choses l'une : ou il fera un autre livre, ou bien il démolira le mien qui n'aura plus de caractère et par conséquent de valeur.* »



Malgré cette jalouse conception de l'écrivain, si l'œuvre de Charles De Gaulle s'était résumée à ces quelques livres, certes brillants, elle n'aurait pas dépassé le cercle de ses lecteurs d'alors, celui d'un petit nombre de spécialistes.

Car avant d'être lu, Charles De Gaulle fut entendu.

Son appel, peu écouté, a finalement été suivi. Parce que les mots sont plus forts que les armes. Et, dans une France silencieuse et résignée, une voix lui rappelait qu'elle s'était construite à force de mots. L'écrivain servait l'orateur. Pendant plus de quatre années, les mots écrits ne devaient leur force qu'à leur voix.

Les discours étaient écrits pour frapper. Ils portaient dans l'inconscience d'une nation plus sûrement que tous les mensonges dits et répétés. Ils touchaient leurs cibles plus sûrement que les balles des ennemis : « *Les derniers voiles, sous lesquels l'ennemi et la trahison opéraient contre la France, sont désormais déchirés. L'enjeu de cette guerre est clair pour tous les Français : c'est l'indépendance ou l'esclavage. Chacun a le devoir sacré de faire tout pour contribuer à libérer la patrie par l'écrasement de l'envahisseur. Il n'y a d'issue et d'avenir que par la victoire.* »



Derrière le chef de guerre, l'homme de plume a écrit la victoire : « *Lorsqu'un jour l'historien, loin des tumultes où nous sommes plongés, considèrera les tragiques événements qui faillirent faire rouler la France dans l'abîme d'où l'on ne revient pas, il constatera que la résistance, c'est-à-dire l'espérance nationale, s'est accrochée, sur la pente, à deux môles qui ne cédèrent point. L'un était un tronçon d'épée, l'autre la pensée française.* »



Après la victoire, il reste à écrire la légende. Napoléon dictait, Churchill s'entoure de nombreux rédacteurs, De Gaulle écrit. Seul. Besogneusement, laborieusement, Souverainement. Nourri de Tacite, de Saint-Simon, de La Rochefoucauld, de Chamfort, de Retz, des classiques français, Charles De Gaulle rythme les quatre années de guerre au rythme ternaire de Chateaubriand.

Ses Mémoires de guerre sont le dernier roman de l'aventure française. Un héros, des personnages, une trame, un style. Une vraie architecture voulue par l'écrivain. Trois tomes : L'Appel, l'Unité, le Salut. Chacun se terminant par un événement majeur : Bir Hakeim, le sacre parisien, le départ. Chaque attaque et finale de chapitre sont travaillés ; le cœur étant un mélange de portraits, de récits, de scènes dialoguées. Pour chaque chapitre, il existe six ou sept versions, sans cesse retravaillées, mot à mot, jusqu'aux épreuves, qui faisaient encore l'objet de corrections. Le tout dans un style grand siècle, comme le soulignait Jean-Louis Crémieux-Brilhac : « *Même transfiguration du moi en incarnation de la nation ou de l'Etat, même conviction orgueilleuse, et comme naturelle de son propre caractère irremplaçable dans une même aspiration à la grandeur qui interdit de déchoir ou de déroger, même distinction, sans doute, de ce qu'est la France et ce que sont les Français, et même volontarisme dans l'affirmation, le maintien ou la restauration de l'Etat.* » Comme le montre le passage où Charles De Gaulle transfigure son dénuement en intransigeance : « *Quant à moi, qui prétendais gravir une pareille pente, je n'étais rien, au départ. A mes côtés, pas l'ombre d'une force, ni d'une organisation. En France, aucun répondant et aucune notoriété. A l'étranger, ni crédit, ni justification. Mais ce dénuement même me traçait ma ligne de conduite. C'est en épousant, sans ménager rien, la cause du salut national que je pourrais trouver l'autorité. C'est en agissant comme champion inflexible de la nation et de l'Etat qu'il me serait possible de grouper, parmi les Français, les consentements, voire les enthousiasmes, et d'obtenir des étrangers respect et considération. Les gens, qui tout au long du drame, s'offusquèrent de cette intransigeance ne voulurent pas voir que, pour moi, tendu à refouler d'innombrables pressions contraires, le moindre fléchissement eût entraîné l'effondrement. Bref, tout limité et solitaire que je fusse, et justement parce que je l'étais, il me fallait gagner les sommets et n'en descendre plus jamais.* »

Les circonstances révèlent un caractère. Un écrivain aussi. La Seconde Guerre mondiale a révélé un héros et une plume : le général De Gaulle. *Les Mémoires de guerre* renvoie en réalité à aucun autre mémorialiste, mais au seul soldat qui avant lui avait réuni l'action à la plume nimbée dans la légende : César et *La guerre des Gaules*.



Revenu au pouvoir, c'est le verbe encore qui soutient son action. Dans ses discours, ses interventions télévisées, ses conférences de presse. Charles De Gaulle aura été l'écrivain de la parole écrite. Son action sans cesse soutenue par le verbe. Gaullien. Souverain. Cette action, il veut l'expliquer après son départ. Dans la solitude de Colombey-les-deux-Eglises, il rédige à nouveau des Mémoires. D'espoir désormais. Avec le souci d'expliquer, de tracer des chemins d'avenir. Il retrouve le rythme des *Mémoires de guerre*. Trois tomes, trois moments : le Renouveau (1958-1962), l'Effort (1962-1965) et le Terme (1966-1969). Des Mémoires inachevées. Interrompues par la mort. Soudaine. Brutale. Ces Mémoires d'Espoir étaient en fait un testament. Celui d'une vie. D'un rêve. D'un homme qui s'était dressé contre la fin d'un monde pour réveiller une France qui ne croyait plus en elle : « *Si la France dans ses profondeurs m'a, cette fois encore, appelé à lui servir de guide, ce n'est certes pas, je le sens, pour présider à son sommeil. Après le terrible déclin qu'elle a subi depuis plus de cent ans, c'est à rétablir, suivant le génie des temps modernes, sa puissance, sa richesse, son rayonnement, qu'elle doit employer le répit qui lui est, par chance, accordé, sous peine qu'un jour une épreuve tragique à la dimension du siècle vienne à l'abattre pour jamais. Or, les moyens de ce renouveau, ce sont l'Etat, le progrès, l'indépendance. Mon devoir est donc tracé et pour aussi longtemps que le peuple voudra me suivre.* »



Charles De Gaulle a ardemment voulu être un écrivain, comme le confiait Claude Mauriac : « *S'il se glorifie de quelque chose au monde, c'est d'être lui-même un écrivain français, [...] car il n'y a rien du capital de gloire de la France, qui compte plus pour lui que ses écrivains.* »

Dans l'attente de la mort, Charles De Gaulle a choisi l'écriture pour l'accompagner. Terminant ainsi sa vie comme il l'a débuté. Pour mettre un point final à son histoire qui avait fini par se confondre avec celle de la France.

Mais aussi parce qu'écrire est une autre manière de servir la France.



Ils ont construit l'éthique militaire sans le dire

Aristote maître à penser d'Alexandre le Grand, fut un des premiers à proposer une interprétation de l'éthique en la désignant comme : « une connaissance relative à la façon de se comporter ». Or, si de nombreux écrits militaires approchent la notion d'éthique dans leur réflexion, ils omettent le plus souvent d'y faire expressément référence.

Revenir à cette définition d'Aristote nous permet donc d'identifier plus précisément les auteurs qui se sont engagés sur ce thème. Il en résulte qu'à l'instar de monsieur Jourdain qui faisait de la prose sans le savoir, nombre d'auteurs militaires ont bien parlé d'éthique, peut-être pas sans le savoir, mais souvent sans le reconnaître - ou le formuler - explicitement.

En effet, et sous réserve d'inventaire contradictoire, ce n'est que très récemment qu'un auteur militaire a directement consacré la majeure partie de son engagement intellectuel à l'éthique *stricto sensu* : on aura bien sûr reconnu le général Bachelet qui a rassemblé l'essence de sa pensée dans un livre intitulé *Pour une éthique du métier des armes, Vaincre la violence*⁽¹⁾. Hormis cet ouvrage, l'évocation des faits d'armes, le témoignage des expériences, l'exposé détaillé des tactiques et des stratégies utilisées en a conduit beaucoup d'autres à évoquer la notion d'éthique : mais, encore une fois, en filigrane.

Par exemple, quand le Maréchal Juin rédige *Trois siècles d'obéissance militaire* (1650-1963), il aborde, outre la question de la discipline, nombre de valeurs connexes à l'éthique du chef. Et lorsque le général Weygand publie sa passionnante biographie de Turenne⁽²⁾, un an avant son élection à l'Académie française, il y encense aussi les vertus morales fondamentales dans le comportement au combat. Cinqante ans plus tôt, en 1880, le colonel Ardant du Picq a prôné lui aussi l'importance des forces morales à la guerre dans ses *Études sur le combat*, en plaçant « le cœur comme point de départ de toute chose dans la guerre ». De même, le *Fil de l'épée* du chef d'escadrons De Gaulle ne se limite pas à un règlement de compte avec ceux de ses supérieurs qui ont méconnu sa valeur à l'école de Guerre : à travers l'éloge des vertus nécessaires au commandement, l'ouvrage présente d'abord un véritable programme de formation morale. Et comment ne pas mentionner le commandant Hélie de Saint Marc, qui a si bien su évoquer les hautes valeurs humaines et les combats intérieurs au cœur des questions éthiques. Son dernier livre sur le thème de l'espérance⁽³⁾ rend compte de l'état d'esprit d'un homme d'uniforme qui a cherché un chemin d'action dans la guerre qui puisse le laisser - autant que possible - en paix avec sa conscience.

Assez logiquement, c'est d'abord le corps religieux et non pas l'institution militaire, qui, face à la barbarie montante et à la cruauté des comportements de la soldatesque sera le premier à vouloir en circonscrire les effets. C'est ainsi que presque toutes les grandes traditions et écoles religieuses et philosophiques, que ce soit la pensée chinoise des Ve et VIe siècles avant Jésus-Christ, puis le christianisme ou enfin l'islam, se sont penchées sur les questions d'ordre moral et politique entourant la guerre, et en ont produit les premiers écrits.

Dès le X^e siècle l'église catholique institua la fameuse *paix de Dieu* qui défendait de faire violence aux femmes, aux paysans et à tous ceux qui se réfugiaient en terrain ecclésiastique. Ce mouvement s'était fixé comme objectif de maîtriser l'usage de la violence dans la société. Puis la *Trêve de Dieu* interdira les actes de guerre toutes les fins de semaine, pendant le carême et le temps Pascal, enfin le *critère de discrimination*, établi au concile de Charroux en 989, stipula qu'il n'était pas permis de viser intentionnellement des populations civiles. Le *principe de proportionnalité* se dessina, lui, avec Vitoria, dominicain de Salamanque, auteur du droit dans la guerre (*Jus belli*) dans l'année 1540 : il s'agissait de ne pas entraîner de dommages disproportionnés par rapport à l'objet du litige, soit pour les combattants, soit pour des tiers.

Un siècle plus tard, cette approche religieuse de la guerre a été codifiée par Hugo Grotius dans *De Jure Belli ac Pacis*, publié en 1625. Qualifié de premier véritable traité du droit de la guerre et de la paix, il a formalisé ce qui est aujourd'hui considéré comme la première étape de « l'éthique de la guerre » en créant les bases du droit des conflits armés. Enrichies au fil des siècles, ces règles ont été complétées en 1864 sous l'impulsion d'Henri Dunant qui conçut la première convention de Genève, marquant la naissance du droit international humanitaire. Désormais conscient de l'étendue de son potentiel de cruauté, l'homme décide de codifier un niveau de dignité en-deçà duquel il s'interdit de s'abaisser.

La montée en puissance de la régulation des comportements au combat dans l'histoire, c'est-à-dire l'éthique militaire, n'a donc pas été le fait des militaires, mais celui des philosophes, des religieux, des penseurs et de certains hommes d'état.

(1) *Pour une éthique du métier des armes, Vaincre la violence*, éd. Vuibert, 2006.

(2) *Turenne - Les vertus morales et professionnelles d'un grand chef de guerre à travers le récit de sa vie*.

(3) *L'aventure et l'espérance*, éditions Les Arènes, 2010.

A leur suite, les armées du « Vieux Continent » ne sont pas demeurées insensibles à ces initiatives. Sous l'action de certains de leurs grands chefs, elles se sont peu à peu approprié ces coutumes et ces nouvelles règles en leur donnant d'autres noms : codes de l'honneur, esprit de sacrifice, respect de l'adversaire, protection des populations, etc. C'est donc d'abord à travers ces sujets que les écrivains militaires, souvent eux-mêmes des chefs de guerre, ont abordé l'éthique. C'est ainsi qu'en promouvant *le rôle social de l'officier* dans l'éducation des jeunes recrues illettrées, le capitaine Lyautey a défendu une éthique de comportement dans l'exercice quotidien du commandement. Il sera plus tard un des pionniers du respect des coutumes des populations autochtones dans la pacification du Maroc. Il enseignait que chaque décision sur le terrain devait être prise dans une perspective de très long terme : « *le but, toujours le but* », rappelait-il en permanence pour expliquer ses décisions souvent hors normes dans le contexte de l'époque coloniale. Dans notre monde de l'impatience où le choix de l'immédiateté prime souvent celui de la perspective durable, cet enseignement demeure absolument majeur. Napoléon lui-même, bien qu'il fut à l'origine des batailles les plus sanglantes de l'histoire et en dépit de la terrible dérive de comportement pendant la campagne de Syrie lors du siège de Jaffa⁽⁴⁾, était foncièrement attaché au respect de ses adversaires et veillait à faire soigner les blessés des deux bords après les batailles. On lui attribue historiquement cette scène sur le champ de bataille de la Moskowa en 1812. Au cours de son habituelle inspection à l'issue des combats, celui qu'on appelle « l'Ogre corse » veille en personne à ce que les blessés russes ne soient pas délaissés au profit des Français. Ce jour-là, il a laissé la bride à son cheval, qui sinue entre les corps sans en fouler un seul, mais soudain un blessé fait entendre un faible cri. Napoléon se retourne avec vivacité : « *Quel est le maladroit qui a blessé ?* » Un de ses officiers lui répond : « *Sire, ce n'est qu'un Russe !* » Foudroyant l'intéressé du regard, Napoléon lui lance alors : « *Monsieur, il n'y a plus d'ennemis après la victoire ; il n'y a que des hommes*⁽⁵⁾. »

Pourquoi alors, en dépit de ces prises de positions, certes progressives mais bien réelles, les écrivains militaires n'ont-ils pas fait de l'éthique un élément central de réflexion ? L'intégration du respect explicite de ces codes était-il considéré comme un frein à l'action militaire ? L'horreur de la guerre était-elle si forte qu'il leur paraissait difficile d'intégrer la notion d'éthique dans les actions de combat ? Ou bien, comme l'évoque Hélié de Saint Marc, était-ce simplement la traduction d'une sorte de pudeur non avouée sur le sujet : « *Nous avions une grande pudeur sur ces choses-là, de cette éthique que nous vivions en nous-mêmes et que nous n'abordions pas souvent. Une crainte aussi. On avait sans doute peur de savoir*⁽⁶⁾. »

L'éthique militaire s'est donc construite pas à pas, à l'ombre des religions, des philosophes et des législateurs, sans affichage, sans véritable aveu, en la traduisant en règlements, en codes de la guerre et de l'honneur. Il faudra attendre les conflits post-deuxième Guerre mondiale pour que ce sujet soit explicitement abordé. La guerre d'Algérie en constituera le point d'orgue avec la polémique de l'emploi de la brutalité et de la torture. Le général de Bollardière, même s'il ne publiera son premier ouvrage qu'en 1972⁽⁷⁾, sera un des premiers officiers à dénoncer *certaines procédés* pratiqués par une partie de l'armée française dans la recherche du renseignement lors de la guerre d'Algérie. Sa prise de position publique lui vaudra une sanction de soixante jours d'arrêt de forteresse en 1957. Le général Pierre Billotte, devenu député et ministre, publiera la même année dans *Ouest France* en 1957 un article qui n'est pas passé inaperçu : « *Dans les conflits à caractère idéologique des guerres modernes, la victoire doit aller à l'idéologie la plus élevée. L'un des moyens de vaincre les plus efficaces réside justement dans le plus grand respect des valeurs morales et humaines car il va droit au cœur des hommes qui vous sont temporairement hostiles (...)* »

Mais, assez logiquement, les premiers auteurs à oser publier des ouvrages complets sur ce sujet extrêmement sensible seront les aumôniers militaires. « Bergers des âmes », comme ils se plaisent à se considérer, ils seront les premiers témoins des tourments de conscience engendrés par la mise en œuvre des principes de la guerre contre-révolutionnaire privilégiant l'efficacité immédiate à tout prix. En 1959, le père Henri Péninou, lieutenant de réserve, parachutiste et aumônier auxiliaire de la 25^e Division parachutiste, produisit un premier *guide spirituel* sur ce sujet. Son texte apparaît alors comme une *Réflexion sur les devoirs du soldat*, titre sous lequel il fut réimprimé en 1999 pour l'université Paul Valéry de Montpellier. François Casta, aumônier parachutiste du vicariat aux armées, publia à son tour en 1962 (à une cinquantaine d'exemplaires), *Le drame spirituel de l'Armée*⁽⁸⁾. Ce recueil provoqua à l'époque une véritable levée de boucliers et fut même initialement interdit. Il s'attachait à décrire toute la complexité du dilemme des combattants engagés dans le conflit algérien en évoquant explicitement les devoirs éthiques des soldats dans ce type de guerre.

Après ces initiatives restées somme toute assez confidentielles, il faudra attendre presque dix années après les accords d'Evian pour voir publier de nouveaux ouvrages sur ce sujet avec *Les cas de consciences de l'officier* du général Spillman en 1970 et *la Bataille d'Alger, bataille de l'homme* du général de Bollardière en 1972.

(4) 3 000 prisonniers ont été exécutés malgré la promesse de les épargner lors de leur reddition. - (5) Jean Claude Damamme, *Les aigles en Hiver. Russie 1812*, Editions PLON, 2009. - (6) Préface de *L'éthique du soldat français*, 2^e édition, Economica, 2010. - (7) *Bataille d'Alger, bataille de l'homme*, Editions Desclée de Brouwer, 1972 - (8) Ouvrage réédité sous le titre *Homme de Dieu...Homme de guerre*, édition L'esprit du livre, 2009.

Dans la période contemporaine qui a suivi la chute du rideau de fer et l'apparition des conflits dits de 4^e génération, le droit des conflits armés a pris de plus en plus de place dans les sujets de réflexion. Le général Jean Cot dans un livre très remarqué *La paix du monde, une utopie réaliste*, en défendra l'impérieuse exigence : « *Le droit dans la guerre porte l'espérance de préserver ce qui peut l'être de la morale universelle dans un état qui se situe par nature hors des normes morales. (...) Il a l'ambition de fixer les limites au-delà desquelles il n'est plus de guerre juste mais une débauche d'abominations et d'atrocités, de cruauté et de férocité*⁽⁹⁾. »

Il est difficile de citer ici tous les auteurs qui, sans vraiment le dire, d'une façon ou d'une autre, auront contribué à construire l'état d'esprit du soldat français dans l'exercice de ses responsabilités. Le général Bachelet s'engagera courageusement dans l'exercice consistant à en faire la synthèse et à lui donner le nom qu'il mérite : **l'éthique du soldat**. Il confiait récemment que la tâche ne fut pas simple et qu'il lui fallut batailler dur pour vaincre les réticences. Il nous a rappelé que l'exercice de la responsabilité de l'acte de tuer était consubstantiel

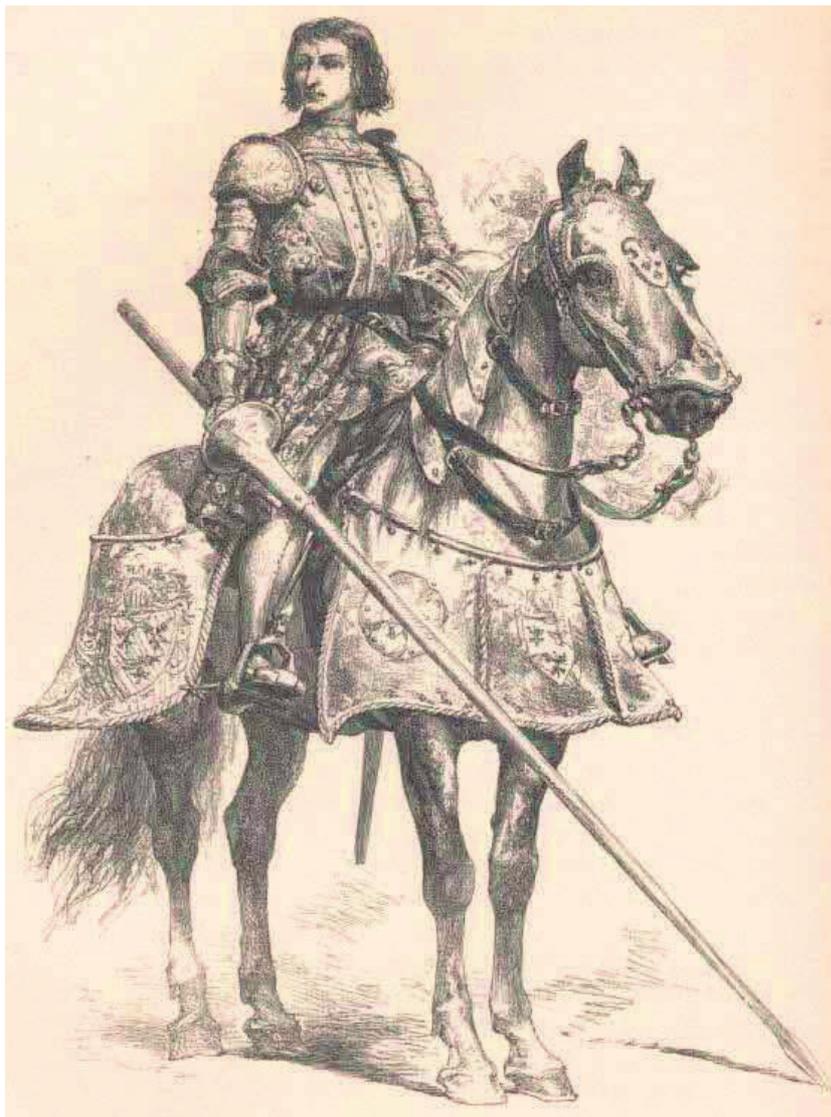
à l'état militaire et qu'il recelait inmanquablement de difficiles dilemmes qu'il faut apprendre à affronter. Quel niveau de force appliquer ? Quel degré de risque prendre pour ses hommes ? À partir de quel moment l'usage de la force échappe-t-il à la norme acceptable et se transforme-t-il en violence inacceptable ?

L'observation des principes d'éthique de combat et leur enseignement poursuivent un seul et même objectif : guider l'action des chefs militaires d'aujourd'hui... Ces hommes seront les premiers remparts à la violence de notre monde versatile, et devront mener leurs hommes dans le fracas des combats avec le plus de sérénité possible et en manifestant une haute élégance morale, traduction directe du respect de leur propre conscience.



Le général Royal vient de publier *La guerre pour l'opinion publique*, éd. Economica, premier ouvrage de la collection *Guerres et Opinions* dont il est le directeur de collection.

Sans peur et sans reproche



(9) Jean Cot, *Parier pour la Paix*, Éditions Charles Léopold Mayer, 2006.

Du chef au combat à l'écrivain militaire

Les écrivains militaires forment une population à la fois variée et singulière. On y trouve des historiens, des chercheurs, des journalistes, des intellectuels, des romanciers, tous passionnés par l'histoire, le fait militaire, les conflits et les combats principalement menés par la France et son armée. Quelques officiers font partie de cette catégorie d'écrivains lorsque, généralement après avoir quitté l'armée, ils se consacrent à leur passion pour l'histoire et, pour ceux qui en ont le goût et le talent, décrivent les engagements des forces armées et les faits d'armes des combattants.

Mais un officier n'est ni un historien ni un écrivain. Il est avant tout un chef militaire dont la vocation est de remplir la mission donnée par son gouvernement et de commander au combat. Après son engagement en opération, il arrive qu'il prenne la plume pour raconter ou plutôt témoigner de son action. Ses motivations, alors, ne sont pas celles des autres écrivains. Elles peuvent être de deux ordres : il cherche à faire partager son expérience de commandement et parle de lui, de l'action de ses hommes et des valeurs qui les animent. Ou bien il veut défendre une cause : elle peut être une vérité à rétablir, une idée de justice ou une analyse géopolitique spécifique peu ou mal communiquée à l'opinion. C'est à cet officier, qui passe du chef au combat à l'écrivain, que nous allons nous intéresser.

Pourquoi écrire ?

Raconter son expérience donne d'abord à l'officier la possibilité de rendre publiquement hommage aux hommes qui ont combattu sous ses ordres. Ce témoignage peut avoir aussi valeur d'enseignement sur le déroulement des opérations et la façon de les conduire. Il peut contribuer, ainsi, à remédier à des insuffisances d'organisation, d'équipement ou de logistique constatées pendant l'action.

Par ailleurs, l'histoire montre que les faits peuvent être déformés, la réalité aménagée et la vérité bafouée. D'abord parce que, en période de crise, les faits et leur analyse ne sont pas toujours simples à vérifier et à communiquer. Ensuite parce que, pour des raisons politiques, idéologiques ou partisans, certaines actions militaires, dont souvent les censeurs ne disposent pas de tous les éléments, peuvent être déformées, interprétées, voire instrumentalisées. Des groupes de pression, des idéologues, des intellectuels, dont la culture a été influencée par des courants antimilitaristes, anticolonialistes et une culpabilité sous jacente collective, peuvent installer une fausse vérité qui imprègne l'opinion et risque à terme de rester définitivement dans l'histoire. Quelques exemples : la guerre d'Algérie avec l'affirmation de la généralisation de la torture au sein de l'armée française ; l'opération Turquoise au Rwanda avec la mise en cause des soldats français pour implication dans le génocide et crimes contre

l'humanité ; l'engagement en Côte d'Ivoire où les militaires sont suspectés d'avoir mené des actions douteuses inspirées par des méthodes de guerre révolutionnaire critiquables ; aujourd'hui l'Afghanistan lorsque les pertes dans ce conflit sont jugées inutiles ou lorsque des dommages collatéraux sont interprétés comme mépris des militaires pour la dignité de la personne humaine.

Certes, la « grande muette » n'est pas habituée à « s'épancher » dans l'opinion et les médias, mais dans le contexte dont on vient de parler, l'officier qui a été engagé sur le terrain ne peut qu'éprouver le besoin de défendre l'honneur de ses soldats et vouloir, pour eux d'abord, rétablir la vérité historique en témoignant de faits incontestables.

Rendre publiquement hommage aux hommes qui ont combattu sous ses ordres

En outre, avec la disparition du service militaire et l'évolution de la société, nos concitoyens se désintéressent aujourd'hui des questions de défense et connaissent très mal l'armée française. Le témoignage d'un officier, ayant commandé en opération, permet à l'opinion de mieux comprendre la nature de nos engagements imprégnés d'intentions et de comportements conformes aux idéaux et aux valeurs d'un grand pays démocratique. Ce témoignage a surtout le mérite de montrer, de l'intérieur, un mode de fonctionnement, certes rigoureux et professionnel, mais surtout un style de commandement particulièrement évolué et adapté, avec une qualité particulière de rapports humains à tous les niveaux qui suscitent l'adhésion de tous pour l'exécution de la mission.

Comment écrire ?

Il s'agit avant tout de toucher et de convaincre. Si le lecteur recherché correspond à un panel d'initiés, de spécialistes de la défense ou de membres de la communauté militaire, l'officier écrivain pourra sans trop de difficultés mettre en forme sa pensée en utilisant un langage souvent technique mais bien connu de ce public.

En revanche si la cible est plus vaste et qu'il faut toucher un plus grand nombre de personnes peu familières de l'institution militaire, de son fonctionnement et de ses modes d'actions, la vulgarisation de la rédaction s'avère indispensable. L'emploi des sigles et autres expressions couramment utilisés dans l'armée devra être proscrit ou au minimum explicité. C'est pourquoi, si l'officier n'a pas une plume naturelle, l'aide d'un spécialiste de l'écriture, écrivain, journaliste ou homme de lettres, peut lui permettre de préciser sa pensée et d'adapter la rédaction de son témoignage pour qu'il soit compréhensible par tous les lecteurs. Ce collaborateur, officiel ou non, pourra, par ailleurs, apporter son savoir faire pour réaliser l'architecture de l'ouvrage selon des principes répondant aux techniques de l'édition et aux besoins du plus grand nombre. Connaissant bien les attentes du lecteur, il sera à même de faire préciser à l'officier écrivain l'environnement, les modes d'actions, les comportements, les détails de l'exécution nécessaires à la compréhension, le poussant parfois à se livrer dans son humanité. Pour être crédible, l'ouvrage doit, en effet, refléter un vécu qui touche le lecteur et montrer une vérité des faits indiscutables. A ce titre, le livre récent du lieutenant Barthe, *Engagé*, donne de son expérience de commandement en Afghanistan une excellente image à l'opinion, permettant aux non initiés de comprendre la réalité de l'action des soldats et d'un chef de section au combat.

Alors qu'aujourd'hui, l'opinion a souvent du mal à comprendre les buts d'un engagement, il appartient à l'auteur du témoignage de resituer son action dans le contexte géopolitique et d'expliquer au lecteur les fondements moraux et juridiques qui sous-tendent l'action militaire et qui justifient le bien fondé de l'intervention. Chacun doit comprendre que les guerres coloniales, d'annexions ou de reconquêtes sont révolues.

Il sera souhaitable, enfin, d'éviter les jugements et commentaires mettant publiquement en cause d'autres militaires engagés dans l'opération. Ce genre de polémique n'apporte rien et n'intéresse pas le grand public.

Quelle confidentialité, quel secret des opérations ?

Les engagements des Forces armées françaises, à l'exception des Forces Spéciales, s'effectuent aujourd'hui dans un contexte de légitimité et de légalité qui s'inscrivent dans la transparence sous le regard aigu des médias.

Dans un cadre le plus souvent multinational, les interventions s'inscrivent dans une décision internationale se traduisant par une résolution des Nations Unies fixant la mission et précisant les modalités juridiques de l'exécution. Le contrôle de l'exécution de la mission sur le terrain et des modalités de l'engagement est alors réalisé par l'institution internationale, par les gouvernements de la coalition et par les médias qui se déploient systématiquement sur le terrain. Dans ces conditions et s'inscrivant dans son appartenance aux valeurs

d'un grand pays démocratique, le commandant d'opération ne pourra que respecter une certaine transparence pour la conduite des opérations. Sa responsabilité sera alors de faciliter l'accès à l'information tout en assurant si possible la sécurité des observateurs. Devenu écrivain, face à d'éventuelles interprétations ou déformations de la vérité, il pourra donner sa version en s'appuyant, si nécessaire, sur la documentation opérationnelle.

En effet, le secret inhérent à la réussite d'une opération ou d'une action de combat, n'a réellement d'importance qu'avant son déclenchement et pendant les premières phases de l'action. La diffusion, si nécessaire, d'un ordre d'opération dans un ouvrage, plusieurs mois après l'intervention, ne pose généralement pas de problème. Au contraire, elle peut contribuer à montrer la justesse des buts poursuivis, les intentions du chef et les ordres légaux qu'il a donnés. En revanche, lorsque des actions judiciaires sont initiées contre le commandement par des parties civiles, cette transparence peut être exploitée si des erreurs ou des fautes sont apparues dans les modalités de l'engagement. Mais, dans ce cas, la justice obtiendra, de toute façon, la levée du « **confidentiel** » ou du « **secret défense** ». Les informations seront alors dans le domaine public.

La grande muette est plus que jamais muette

Alors que la polémique franco-rwandaise perdure, la diffusion de l'ordre initial de l'opération Turquoise dans l'ouvrage *Opération Turquoise*, non seulement n'a soulevé aucune controverse, mais a permis de montrer à l'opinion et aux censeurs, que les intentions de la France et les modalités d'action de la force étaient conformes au mandat de l'Onu, contrairement aux accusations proférées.

Aujourd'hui, les interventions sont placées enfin systématiquement sous le regard des médias. Les journalistes se déploient nombreux sur les théâtres avec ou non l'autorisation des militaires. Ceci est un facteur de plus d'obligation de transparence pour l'officier commandant en opération. Dans ce contexte, si les faits peuvent difficilement être contestés, c'est leur interprétation ou leur instrumentalisation qui peut poser problème et va motiver l'officier à écrire un ouvrage pour rétablir la vérité.

Si les **opérations «classiques»** sont placées sous le signe de la transparence, il n'en est pas de même pour les **opérations spéciales**. Celles-ci doivent garder un caractère de confidentialité absolu. Souvent déterminantes pour la réussite de l'intervention, elles sont planifiées et exécutées avec le maximum de discrétion. Elles ne doivent faire l'objet que d'un minimum d'information publique, d'une part, en amont, pour conserver l'avantage de la surprise dans l'engagement, d'autre part après l'exécution, pour préserver les modes d'action et les savoir faire de ces unités d'élite. En conséquence, l'officier ayant commandé une opération spéciale, s'abstiendra, en général, d'écrire un témoignage et

de publier un ouvrage sur son expérience. Le livre du commandant Legorgus du GIGN sur l'opération d'Ouvéa en 1998 est à cet égard inacceptable et indigne, d'autant qu'il accumule les contre vérités et les mensonges afin de se donner le beau rôle. L'ouvrage du général Vidal, **La grotte d'Ouvéa**, permet heureusement de rétablir les vérités et de démonter la manipulation.

En revanche, un ouvrage romancé d'une intervention spéciale, démarqué de la réalité, est tout à fait possible et même souhaitable pour contribuer à la renommée des opérations spéciales et au recrutement.



Extrait du film Lawrence d'Arabie

Quel devoir de réserve ?

Lorsqu'un officier parle ou écrit dans le domaine public sur l'institution militaire ou sur une opération qu'il a commandée, il est astreint au devoir de réserve défini par des textes ministériels. Si la forme d'expression doit être naturellement réservée et courtoise, les contraintes sur le fond ne concernent que des sujets éminemment sensibles tels que le nucléaire, le spatial ou les technologies nouvelles. Or, on constate aujourd'hui que ce devoir de réserve est régulièrement mis en avant par les responsables politiques et certains chefs militaires qui ne supportent aucun commentaire, aucune contradiction, ni aucune critique dans leur domaine de responsabilité. Face à une expression libre, ils réagissent avec une vigueur décourageant les initiatives. De ce fait, la « grande muette » est plus que jamais muette et la pensée militaire est encore étonnamment pauvre ou déficiente en 2012.

C'est pourquoi, l'officier qui a commandé en opération, et qui, plus tard, témoigne de son expérience de commandement, doit affirmer sans crainte ses convictions et ses valeurs. Il est à même de discerner ce qu'il peut dire ou ne pas dire qui serait contraire à l'intérêt supérieur du pays. Il ne doit donc pas tomber systématiquement dans le politiquement correct.

Le problème est parfois sensible dans le domaine politique. Lorsqu'il a quitté le service actif, l'officier peut à peu près tout dire dans ce domaine. Les généraux en deuxième section sont néanmoins astreints à une certaine réserve concernant l'action diplomatique de la France et on le comprend : de nombreux soldats sont aujourd'hui engagés dans le monde avec un contexte diplomatique et géopolitique complexe. En revanche, un général, de même que tout officier, a la possibilité et même le devoir de prendre position ou d'interpeller le pouvoir politique afin de lui faciliter la compréhension de la réalité militaire de ses valeurs et de ses exigences afin qu'il soutienne l'action des soldats français qu'il a initiée. Il appartient alors à l'officier écrivain d'exister et de s'impliquer dans son ouvrage, comme a su si bien le faire le commandant Elie Denoix de Saint Marc.

Pour conclure, à un moment où le fossé entre l'armée et la nation se creuse, on ne peut qu'encourager les nouvelles générations d'officiers ayant commandé en opération à témoigner de ce qu'ils vivent sur le terrain et à livrer une analyse de leur expérience. Ils montrent à l'opinion, non seulement la complexité des engagements modernes, mais surtout la qualité professionnelle et le dévouement extraordinaire des officiers, sous-officiers et soldats français qui acceptent de faire le sacrifice de leur vie.



Le général Lafourcade a publié
Opération Turquoise, Rwanda, mars 2010.
Prix de la Saint-Cyrienne.

Ense et calamo.

Par l'épée et la plume

Le soldat ne serait-il qu'un reître capable uniquement de brandir une épée ou un sabre ? L'Histoire apprend qu'il n'en est rien. Quantité d'hommes de guerre sont capables de manier une plume aussi bien qu'un glaive. La connaissance du passé doit beaucoup à ceux-là qui, après l'avoir vécu, l'ont rapporté par écrit.

Que saurait-on de la *Retraite des Dix Mille*, la célèbre *Anabase*, sans Xénophon, de la *Guerre des Gaules* sans César ? etc... Le soldat écrivain existe. La France abonde en ces guerriers à double facette.

En grattant, on découvre très vite qu'ils appartiennent à deux camps. Ceux qui regardent derrière, ceux qui regardent devant. Les premiers, les mémorialistes, les historiens, rapportent leurs souvenirs ou les résultats de leurs recherches. Les seconds, les penseurs, visent, avant tout, à tirer enseignements et concevoir des améliorations de leur métier. Ils travaillent dans la perspective des victoires futures. Ce phénomène est particulièrement sensible après une défaite, ainsi aux lendemains de 1870. Il arrive, souvent, que les deux genres s'imbriquent, l'étude du passé débouchant sur une anticipation de l'avenir. En outre, se faufilent, de ci de là, des poètes, des romanciers, des philosophes. Chez tous, une double constante : rappeler leurs combats et ceux de leurs compagnons, perfectionner leur art.

Mieux que les chroniqueurs du Moyen Age, Blaise de Monluc, (1500-1577), ouvre la lignée des écrivains militaires français. Mémorialiste, ce Gascon, couvert de cicatrices, la retraite venue, raconte ses campagnes. Il a tant à dire, d'une verve truculente. Non content, il en rajoute, donnant des conseils pratiques à ses cadets. Henri IV dira de ses « *Commentaires* » qu'ils sont la « Bible du bon soldat ».

Théodore Agrippa d'Aubigné, (1552-1630), ne se contente pas d'être le grand-père de madame de Maintenon. Au terme d'une carrière bien remplie dans les rangs protestants, ce valeureux soldat se met à composer poèmes et pièces de théâtre. Oeuvre guère lue aujourd'hui bien qu'appartenant à la littérature française.

Après ces deux gentilshommes plutôt rigoureux, Pierre de Bourdelle (1535-1618), mieux connu sous l'étiquette d'abbé (séculier) de Brantôme, fait figure d'« **écrivain léger** ». Les blessures, à 40 ans, le contraignent à clore sa geste militaire. Il écrit. Des poèmes, des chroniques, des mémoires et cette vie des *Dames galantes* où l'on peut lire « toute belle femme s'estant une fois essayée au jeu de l'amour ne le désapprend jamais ». De là, avec quelques tirades de même facture, sa réputation.

Le Grand siècle, si riche de talents littéraires, manque de grandes plumes militaires. Les gloires du moment, Turenne, Condé, Luxembourg, Catinat, Villars rapportent leurs batailles, sans plus. Trois noms toutefois retiennent l'attention. Vauban d'abord. Ingénieur et humaniste, maréchal de France, Sébastien Le Prestre de Vauban (1633-1707), laisse une œuvre écrite considérable. S'il traite en expert de l'art des fortifications, il se soucie également du sort de ses compatriotes. Découvrant l'injustice de la fiscalité, il écrit sa *Dîme royale*, publiée en 1707, qui lui vaut quelques ennuis avec Versailles. Ce parfait honnête homme planait au-dessus de tels désagréments.

Vauban, certes, mais aussi Bussy-Rabutin et Saint-Evremond. Le sulfureux Roger de Rabutin, comte de Bussy, (1618-1693), écrit, entre autres, *l'Histoire amoureuse des Gaules* qui fait scandale. Malgré ses états de service dans l'armée royale, il part pour la Bastille.

Saint-Evremond, (1613-1703), 25 ans sous l'uniforme, représente un cas particulier. Les critiques situent cet épicurien moraliste au niveau de La Rochefoucauld ou La Bruyère. De ses nombreux essais, on retient ses *Entretiens sur toutes choses* où il développe ses idées sur la pensée morale, l'amitié, l'indépendance d'esprit.

Le siècle des lumières bouillonne. La pensée militaire vibre à l'unisson. Elle donne trois écrivains majeurs : le maréchal de Saxe, le chevalier Folard, le comte de Guibert.

- Maurice de Saxe, (1696-1750), maréchal de France, consacre ses heures de répit à composer ses *Rêveries*. Le vainqueur de Fontenoy, outre le rappel de ses hauts faits, plaide pour la conscription – élément nouveau sous l'Ancien Régime – et se soucie du sort du troupier. Cette sollicitude, rare, l'honore.

- Jean-Charles de Folard, (1669-1752), dit le Végèce français, passe sa vie sous les armes. Dans sa *Nouvelle découverte de la guerre*, à l'heure de la grande controverse entre l'ordre profond et l'ordre mince, il s'engage résolument pour le premier, privilégiant le choc. Le choc ou le feu ? Le débat persistera.

- Le comte Jacques-Antoine de Guibert, (1743-1790), est regardé comme le plus grand penseur militaire français. Il n'a que 27 ans lorsqu'il publie son *Essai général de tactique* qui fera date. L'auteur y expose tous les grands principes que Napoléon appliquera : concentration des efforts, surprise de l'ennemi par la rapidité des mouvements, supériorité numérique en un point donné etc... Il préconise la structure divisionnaire que la Révolution exploitera avant que l'Empereur ne l'élargisse avec le corps d'armée.

Les Lumières autorisent tout. Jean-Pierre Claris de Florian, (1755-1794), préfère la poésie et la littérature à la vie militaire entamée à l'école d'artillerie de Bapaume. Emule du bon Monsieur de la Fontaine, il écrit des fables que les écoliers apprenaient jadis.

Plus insolite. Au sortir d'une représentation cinématographique tirée des *Liaisons dangereuses*, roman paru en 1782, quel spectateur oserait imaginer que l'auteur de ce texte scabreux est un authentique militaire terminant avec rang de général ? Où Pierre Choderlos de Laclos (1741-1803) a-t-il puisé l'inspiration pour décrire les turpitudes sentimentales du vicomte de Valmont, de la marquise de Merteuil, de Cécile de Volanges ? Le mystère demeure.

Le XVIII^e siècle s'achève sur un petit Corse que les circonstances favoriseront. S'il n'avait remporté Marengo et Austerlitz, Napoleone Buonaparte aurait-il fait carrière dans les lettres ? Jeune officier, il écrivait, écrivait beaucoup, non sans talent. Son *Déjeuner de Beaucaire* en reste l'un des vestiges. Par la suite, manquant de temps pour s'épancher, il se contentera de bulletins et de proclamations.

« **Soldats, je suis content de vous...** » lance-t-il au lendemain d'Austerlitz. Le coup de clairon se grave dans la légende. D'autres suivront.



Il ne pouvait en être autrement. L'épopée napoléonienne a vécu tant de batailles, de gloire et de sang qu'elle croule sous les heures à évoquer. Abondance de mémorialistes nuit, obligeant à se limiter à quelques figures connues : le général Marbot et ses *Mémoires*, le capitaine Coignet et ses *Cahiers*, le sergent Bourgogne et ses *Mémoires*, le général de Brack et ses *Avant-postes de cavalerie légère*. Que dire d'eux ? Marbot, le miraculé, termine avec 27 blessures. Coignet compte parmi les premiers récipiendaires de la Légion d'honneur. Bourgogne vit l'horreur de la retraite de Russie. Ces braves offrent du répondant. De Brack en selle de 1807 à 1815 idem. Ce hussard enseigne à ses successeurs les missions de la cavalerie légère. Que celle-ci soit à cheval ou blindée, ses préceptes restent valables.

Quant à la pensée de l'Empereur, elle se retrouve dans le *Mémorial de Sainte-Hélène* et les mémoires de ses compagnons d'exil, Bertrand, Gourgaud. S'il n'a dicté ces textes, l'Empereur les a inspirés.



Alfred de Vigny ouvre le XIX^e siècle militaire. L'auteur de la *Mort du Loup* porte l'uniforme et connaît la vie de garnison, qui le déçoit. Cette expérience d'une petite quinzaine d'années présente un côté bénéfique. A défaut, Vigny n'aurait pas écrit le très classique *Servitude et grandeur militaires*. Les trois nouvelles, *Laurette ou le Cachet rouge*, *La Veillée de Vincennes*, *La Canne de jonc* chantent l'abnégation et l'esprit de discipline du métier de soldat. L'auteur ne déroge pas à son temps où la discipline faisait « *la force principale des armées* ». Le drame algérien, un siècle et demi plus tard, apprendra aux hommes d'armes que l'honneur prime la discipline.

Le colonel Ardant du Picq, glorieux chef de corps tombé à l'ennemi en 1870, se sert de l'Histoire pour forger son arme. Posant, à juste titre, que l'homme est l'instrument premier du combat, il l'étudie à la lueur des affrontements des siècles passés et en tire leçons.



L'expansion coloniale française s'amorce, à Sidi-Ferruch, le 14 juin 1830, et s'achève au Maroc en 1934. Qu'elles soient en Afrique ou en Asie, les périéties à relater foisonnent.

L'Algérie possède ses mémorialistes, les généraux de la conquête, Bugeaud, Mac-Mahon, Canrobert, Changarnier, du Barail, etc. Les trois tomes de *Mes souvenirs* du général du Barail, le spahi engagé volontaire de 1840 devenu ministre de la guerre, cavalier chanceux participant à bien des chaudes affaires comme la prise de la Smala, sont les plus instructifs et les plus agréables à lire. Quant aux *Lettres* de Saint-Arnaud et de Montagnac, documents terribles rédigés sur le vif, elles n'éludent rien.

Deux plumes dominant l'épopée outre-mer : Joseph Gallieni et Hubert Lyautey. Particularité non négligeable, ils écrivent étant en activité. *Deux campagnes au Soudan français* de Gallieni, *Lettres du Tonkin et de Madagascar* de Lyautey, prouvent que ces officiers savent écrire. Lyautey, il est vrai, l'avait déjà démontré, en 1891, avec le *Rôle social de l'officier*. Derrière ces maîtres, les souvenirs des généraux Gouraud, Mangin, Tahon, Reibell, Baratier, Joalland, de Boisboissel, Spillmann, fournissent amples précisions utiles (est-il à rappeler, au passage, la fameuse *Force noire* de Mangin parue en 1910 ?).

Les uns baroudent outre-mer. D'autres, en métropole, préparent le renouveau. L'armée française des lendemains de 1870, marquée par sa défaite, veut comprendre. Elle analyse les erreurs, préconise des solutions pour permettre de l'emporter. En chef de file, se dresse Ferdinand Foch. Ses *conférences* à l'École de Guerre, publiées, insistent sur le facteur moral et la valeur de l'offensive. Avant et autour de lui, ils sont légion à vouloir améliorer l'outil et à écrire en ce sens.

Dans ces années qui précèdent la mobilisation d'août 14, se glisse un grade modeste. Ernest Psichari n'est que maréchal des logis ou simple lieutenant mais la pensée de ce philosophe et poète, épris d'absolu, brûle de la flamme qui l'anime. Son *Appel des armes*, ses *Voix qui crient dans le désert*, avant les *Lettres du Centurion* clament la grandeur de la condition du soldat, rem-

plie d'abnégation et de dévouement. Il y a du Vigny chez cet artilleur, tombé à Rossignol, en Belgique, le 22 août 1914.



Les deux guerres mondiales provoquent une pléthore de mémorialistes à tous niveaux. Les maréchaux de 14-18, Joffre, Foch, Fayolle se racontent sans écarter un soupçon de plaidoyer pro domo. Les grands acteurs de 39-45 parlent avec plus de retenue. Giraud, Juin, Catroux, Guillaume, Béthouart, de Monsabert, Prioux, de Larminat, Ingold, Beaufre, Loustaunau-Lacau, Michelet et des dizaines de leurs camarades se veulent simplement ce qu'ils ont été, de bons artisans de la revanche. En revanche, Gamelin s'efforce de se dédouaner.

De cette longue période englobant 14-18 et 39-45, deux signatures émergent : Charles De Gaulle et Maxime Weygand. Le premier voit loin et grand. Dans le *Fil de l'épée*, le futur homme du 18 juin décrit son parcours à venir. Avec *Vers l'armée de métier*, il plaide pour la force blindée. Ses Mémoires ouvrent débat. Ayant bâti l'Histoire, il se permet de se l'approprier. La vérité gaullienne ne correspond pas obligatoirement à la vérité historique. A défaut, la hauteur de la pensée, la qualité de l'expression forcent le respect.

Maxime Weygand est l'écrivain des fidélités. Fidélité à son chef, Ferdinand Foch, fidélité envers les valeurs auxquelles il croit, l'armée, la patrie, la foi chrétienne. Sa trilogie, *Turenne, Foch, Frère, ses Mémoires*, sans oublier son *Histoire de l'armée française*, libellés toujours en une langue choisie, s'inscrivent dans ce droit fil.

Il paraît honnête de mentionner un grand chantre de l'héroïsme, doublé d'un solide historien : le général René Chambe. *L'escadron de Gironde, Le bataillon du Belvédère* se réfèrent à deux des plus belles pages du devoir et du sacrifice. L'une en septembre 14 durant la Marne, l'autre en janvier 44 lors de la campagne d'Italie.

De Gaulle, Weygand, Chambe, élaborent une part de leur œuvre sous l'uniforme.

L'épée n'exclut pas l'imagination. Le saint-cyrien, Emile Driant, alias capitaine Danrit, s'affirme un Jules Verne militaire avant de tomber glorieusement au Bois des Caures, en 1916. Par ailleurs, André Brouillard, patriote farouche, condamné à mort par les Allemands pour espionnage, à 16 ans, est gracié en raison de son jeune âge ; devenu saint-cyrien, il se spécialise sous le nom de Pierre Nord dans les romans policiers sans négliger les ouvrages historiques.



Les guerres d'Indochine et d'Algérie déclenchent une avalanche d'écrits, témoignages crédibles ou romancés, ouvrages engagés. A ce grand rendez-vous, défilent nombre de protagonistes des heures ingrates : Salan, Navarre, Jouhaud, Challe, De Bollardièrre, Argoud, de Latour, Dulac, Massu, Katz, Buis, Trinquier, Compagnon, Sergent, Bigeard, Cabiro, Loustau, Muelle... Certains racontent sans fioritures, d'autres accusent ou se justifient. Cris du cœur, de

désarroi ou de colère piquètent bien des propos. A chacun d'apprécier. On peut cependant regretter, chez quelques glorieux soldats, l'abondance du « *Moi-je !* ».

De cette décolonisation mal conduite, les témoignages sur l'inhumanité des camps « viets » s'affirment parmi les plus poignants. En termes simples, Norbert Héry, Jean Pouget, Alexandre Le Merre et leurs compagnons d'infortune relatent cet enfer vécu. Ils méritent d'être lus et entendus.



Aujourd'hui, une page s'est tournée. Hier, écrire était rarement apprécié par la hiérarchie militaire. « *J'efface du tableau d'avancement, tout officier dont j'ai vu le nom sur la couverture d'un livre* » disait Mac-Mahon. Les jeunes générations, guerroyant moins, voire peu, ont loisir de tremper leur plume dans l'encrier et y sont incitées dès leur formation. Les mémoires universitaires à présenter en école préparent le futur officier à rédiger. Des prix littéraires spécifiques l'y convient. Qui ne saurait s'en féliciter !

Au terme de ce survol d'écrivains militaires, mémorialistes, penseurs, historiens, romanciers, poètes, une affirmation permet de conclure. Tenir une plume et brandir une épée ne sont incompatibles. Au contraire ! La richesse de la pensée, l'élégance de l'écriture, voisinent sans ambages avec la vigueur du glaive. Les grands écrivains militaires français – et ils sont nombreux de Monluc à Charles De Gaulle – l'attestent. Se servir d'une plume offre un moyen supplémentaire de servir la France.

Qu'il soit permis, pour conclure, de proposer un petit viatique aux jeunes officiers soucieux de bien garnir les rayons de leur bibliothèque. Une liste, non exhaustive, peut inclure :

- *Commentaires* de Blaise de Monluc. On ne s'ennuie pas avec lui ;
- *Mes Rêveries* du maréchal de Saxe. Hélas peu facile à trouver ;
- *Mémoires* du général Marbot et *Avant-postes de cavalerie légère* du général de Brack ;
- *Servitude et grandeur militaire* d'Alfred de Vigny. Incontournable !
- *Etudes sur le combat*, d'Ardant du Picq ;
- *Rôle social de l'officier et Paroles d'action* de Lyautey ;
- *L'appel des Armes* ou les *Lettres du Centurion* d'Ernest Psichari ;
- *Traité du Chef* d'André Montagnon ;
- *Le fil de l'épée* et *Vers l'armée de métier* de Charles De Gaulle ;
- *Foch ou Frère* de Maxime Weygand.

Il y a là de quoi donner matière à se meubler l'esprit et à susciter réflexions.

Ndla : L'amiral Castex, éminent stratège, a été volontairement écarté de par sa condition de marin. Il est évident qu'une synthèse aussi brève interdit de citer bien des noms.

